

Magazine de MOOREA

Le magazine de tous les résidents de Moorea

Projet d'organisation du mouillage à Moorea

Obésité : Mieux comprendre cette maladie

Bilan 2024 de FENUA MA

Planification et développement
des projets hydrauliques 2025/2026

TRIMESTRIEL GRATUIT N°81 MARS 2025

Commandez en toute simplicité

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU



 www.vini.pf 

Avec la boutique en ligne Vini, commandez téléphones, forfaits mobiles et accessoires en quelques clics et faites-vous livrer où vous voulez, comme vous voulez, en Polynésie !



Retrait
en boutique⁽¹⁾



Remise en
mains propres⁽²⁾



Livraison
dans les îles⁽³⁾


VINI

Partageons l'innovation

(1) Selon les stocks disponibles en boutiques. (2) Valable uniquement sur Tahiti. (3) Livraison par fret aérien ou voie postale.

Sommaire

ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ
ENVIRONNEMENT
DIVERS

n° 81



Protégeons le lagon de Moorea :
projet d'organisation des mouillages



Mars
2025

20 ans

- 6 Projet d'organisation du mouillage à Moorea.
- 7 - 10 Zones de mouillage et leur quota sur Moorea.
- 11 Direction Polynésienne des Affaires Maritimes.
- 12 - 13 Te Ito Rau No Moorea Maiao. - Schéma Directeur.
- 14 - 15 Mahana ora api - L'énergie solaire .
- 16 - 17 Visite d'agents de la DIREN.
- 18 Valorisation du verre à Moorea.
- 20 Gendarmerie - Halte à la prise de risques sur les routes.
- 22 - 24 Obésité : mieux comprendre cette maladie.
- 26 - 27 Week-end de Rêve à Rangiroa avec le Vaeara'i.
- 30 - 31 D.R.M. : Rappel aux pêcheurs professionnels côtiers.
- 32 - 33 P.D.E. - Planification et développement des projets hydrauliques 2025/26.
- 34 - 35 SOFITEL Kia Ora Moorea Beach Resort.
- 36 - 37 MANUTEA : Indication géographique «Rhum de Polynésie française».
- 38 MANUTEA a participé aux célébrations des 120 ans de Rolls-Royce.
- 40 - 41 FENUA MA - Bilan 2024 de la déchetterie de Temae.
- 42 - 43 Exposition Philippe DUBOIS du 11 au 17 mai prochain à Tahiti.
- 44 - 45 Didier GENDRON. Les paysages de Moorea.
- 46 Projet d'un site multisport à Teavaro.
- 47 Damien TROQUENET a participé au 44e marathon de Valence.
- 48 Le futsal à Moorea : une discipline en plein essor.

Nouveau

Océanie Pneus débarque à Moorea !

Performance, durabilité et style !

HANKOOK
GAMME PREMIUM

KAPSEN ROYALBLACK
GAMME ÉCONOMIQUE

Zone industrielle
Vai'are, Maiao
à côté de HERTZ



**Océanie
Pneus**
Tē huira pāpū

☎ 40 565 565

📍 Océanie Pneus Tahiti

Éditorial

20 ans déjà !

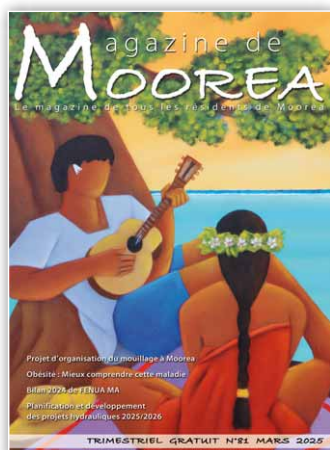


Tableau : Philippe DUBOIS

Directrice de publication

C. MESSAC

Conception & Réalisation

INFO CONCEPT

BP 99 Maharepa

98728 Moorea

Tél.: 87 73 93 60

Email : infoconcept@mail.pf

www.magazinedemoorea.com

Crédits photos

Pacific Photo

Damien Troquet

Didier Gendron

Tania Cadousteau

Jean-Michel Monot

Manutea

DRM

Direction de la Santé

Sofitel

Vaeara'i

Commune de Moorea Maiao

Impression

STP Multipress

Tirage

3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

Chères lectrices, chers lecteurs ;

C'est avec une immense fierté que nous célébrons le vingtième anniversaire de notre magazine, dont le premier numéro a été édité en mars 2005. Si la présentation de nos articles a évolué au fil des ans, notre ligne éditoriale, elle, est conservée. Notre mission a toujours été d'informer les résidents de Moorea sur des sujets d'intérêt local, en adoptant une approche apolitique et en nous efforçant de fournir un objectif d'éclairage sur les événements qui se déroulent sur notre île. Nous croyons fermement au libre arbitre de chacun pour interpréter ces informations selon sa propre sensibilité.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous nos annonceurs, qui ont choisi notre support pour promouvoir leurs produits et services. Un merci tout particulier à ceux qui nous font confiance depuis le premier jour, il y a vingt ans. Nous remercions également les différentes administrations du Pays (DRM, DGA, DPAM, DTT, DSP, CPS ...) qui communiquent régulièrement dans nos pages, en partageant des informations pratiques et des actualités sur leurs activités. Enfin, nous sommes reconnaissants envers la Commune de Moorea-Maiao, qui nous tient informés des actions passées et des projets à venir. Comme toujours, nous nous engageons à vous transmettre ces informations sans aucune interprétation, en toute transparence. Il est important de rappeler que notre magazine est totalement indépendant de la Commune, ce qui nous permet de choisir librement les sujets que nous traitons.

Dans ce numéro de mars, nous avons choisi d'aborder un sujet délicat : la présence des voiliers dans le lagon de Moorea.

La commune a récemment présenté un projet, en attente de validation par la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM), visant à mieux encadrer la présence des plaisanciers. Cette initiative fait suite à la constatation de nombreux risques, tant pour la sécurité des personnes (mouillages à proximité des chenaux) que pour l'environnement (rejets potentiels d'eaux grises dans le lagon). De plus, elle répond à un souci d'équité envers la population de Moorea, qui s'acquitte de redevances pour la collecte des ordures ménagères et la consommation d'eau potable. Il est important de rappeler que le coût des fontaines d'eau publiques est entièrement pris en charge par la commune, donc par la collectivité. Actuellement, les plaisanciers au mouillage, hors marina, bénéficient de ces services sans aucune contribution.

La multiplication des voiliers a rendu nécessaire la mise en place d'un projet d'organisation des mouillages, afin de limiter le nombre de mouillages «sauvages». L'objectif est de préserver la beauté de nos paysages, ainsi que le bien-être et la sécurité des habitants de Moorea. Des contrôles seront effectués par la brigade nautique de la commune pour vérifier la conformité et la durée des mouillages.

Nous avons également consacré un article important à un enjeu de santé publique majeur : l'obésité, en particulier chez les jeunes. La Direction de la Santé organise des actions de sensibilisation spécifiques et des programmes d'éducation thérapeutique pour les patients adultes.

Ce problème, qui prend de l'ampleur à travers le monde, est particulièrement préoccupant en Polynésie française, où il entraîne des risques de complications graves affectant près d'une personne sur deux, avec des conséquences lourdes sur la santé physique et mentale.

Parmi les autres sujets abordés dans ce numéro, il est intéressant de souligner les nouveaux projets d'aménagement qui contribueront à améliorer le quotidien des habitants de Moorea. Notamment, le projet d'installation d'une nouvelle usine de traitement des eaux dans la vallée de Maatea qui permettra de distribuer de l'eau potable dans l'une des dernières zones encore alimentées directement par de l'eau de captage, à savoir le secteur entre Maatea et l'école de Haapiti.

Un autre projet d'envergure est l'installation de 45 luminaires solaires, fixés sur les supports de l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA, dans quatre servitudes. Cette initiative renforcera la sécurité des résidents de ces quartiers.

L'aménagement d'un espace de loisirs et sportif dans la commune associée de Teavaro contribuera également au bien-être de la population locale, en favorisant la cohésion intergénérationnelle à travers des activités sportives et conviviales.

Vous retrouvez également vos rubriques habituelles « sportives » et « vie pratique » (Vaeara'i, Manutea, DPAM, DRM, DGAE, FENUA MA, EPIC...), ainsi que les dernières créations de Philippe DUBOIS et de Didier GENDRON.

La rédaction.

Les points de vue ou opinions exprimés dans les interviews et articles sont ceux des intervenants et ne représentent pas nécessairement les opinions de la rédaction du Magazine de Moorea.



Projet d'organisation du mouillage à Moorea

En préambule de la présentation de ce projet, rappel du Plan de Gestion de l'Espace Maritime de la Commune de Moorea-Maiao.

Le plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) révisé de Moorea, rendu exécutoire en 2021, est le fruit d'un long travail de concertation entre la population, la Commune et le Pays depuis 2014, qui a permis de définir des orientations à long terme pour l'aménagement et le développement durable de cet espace public maritime qu'est le lagon, où se cristallisent des enjeux parfois contradictoires :

sécurité, préservation des ressources maritimes, développement du tourisme, exercice des activités nautiques, protection de l'environnement et promotion de la culture.

Ces six années de concertation, ont permis de fixer **huit grands objectifs pour les quinze prochaines années** c'est-à-dire :

1-Valoriser le Patrimoine et la Culture maohi :

- Assurer l'intégration des savoirs locaux dans la gestion de la pêche, la valorisation du patrimoine culturel et la transmission des savoir-faire des anciens aux jeunes générations.

2-Préserver et restaurer le littoral :

- Assurer la préservation des zones littorales encore naturelles (mangrove, lac, plage, etc.) et la réduction voire la restauration des zones littorales endommagées (remblais, enrochements, etc.).

3-Garantir la sécurité et l'accès à la mer pour tous :

- Limiter les risques liés au développement des activités nautiques et garantir la sécurité des usagers sur l'ensemble du lagon. Garantir une meilleure répartition et un nombre suffisant d'accès à la mer pour la population, les visiteurs et les secours.

4-Rendre les activités nautiques et de plaisance durables :

- Limiter les conflits entre les pratiquants d'activités nautiques et de plaisance et réduire l'impact de ces activités sur l'environnement (ancrage, pollution, dérangement d'espèces, etc.)

5-Rendre la pêche durable et équitable :

- Organiser les pêcheurs lagonaires au travers de comités, afin de mettre en place des pratiques de pêche responsables et équitables, en collaboration avec les scientifiques et tout autre acteur permettant d'alimenter les discussions, afin de garantir le maintien des ressources marines et la pérennité des activités de pêche. Il est entendu par « pêche équitable », une pêche équitablement répartie entre pêcheurs pour garantir la pérennité d'une pêche familiale ou de subsistance.

6-Renforcer la communication, l'éducation, la sensibilisation et la connaissance :

- Assurer l'implication et la sensibilisation de la population aux enjeux liés à la préservation du milieu marin.

7-Assurer une gestion participative, une gouvernance équilibrée et une surveillance :

- Disposer d'une instance de gouvernance efficace, notamment en termes de fonctionnement et de représentativité de ses membres.

8-Préserver les milieux, les espèces et les paysages :

- Maintenir la présence et la pérennité des espèces marines emblématiques (baleines, dauphins, requins et tortues) et des espèces pêchées, tout en préservant leur développement naturel et les écosystèmes qui leur sont associés;

Atteindre un haut niveau de qualité paysagère du lagon de Moorea (en surface, dans la colonne d'eau ainsi que sur le littoral).

Ainsi, depuis 2021, la Commune de Moorea-Maiao et le Pays ont démarré ensemble la mise en œuvre des actions pour répondre aux objectifs définis ci-dessus telles que :

- la structuration des usagers représentatifs du lagon (comité de pêche, comité du tourisme, etc.) afin de favoriser leur implication ;
- la sortie de l'arrêté n° 1885 du 09/09/2022 réglementant la pêche à Moorea, suivi de sa communication sur notre île par la distribution des livrets de communication et par la mise en place de la signalétique terrestre et maritime en 2024;
- l'amélioration de la gouvernance du PGEM marquée par la mise en route du nouveau comité de gestion de l'espace maritime (CGEM) en 2023, avec une meilleure représentativité surtout de la société civile et du Pays qui compte au total 23 membres soit 10 représentants en plus que le comité précédent.

Aussi, dans la continuité de la mise en œuvre des actions du PGEM révisé et en réponse aux diverses problématiques d'un mouillage désorganisé et conflictuel à Moorea, il a été proposé au Conseil municipal de donner un avis favorable au projet d'organisation du mouillage à Moorea.

Zones de mouillage et leur quota sur Moorea.

À la suite d'une réunion technique tenue le 14 octobre 2024, les élus présents ont donné leur avis sur les propositions d'emplacements des zones de mouillage organisées à Moorea ainsi que le nombre de quota par zones définies.

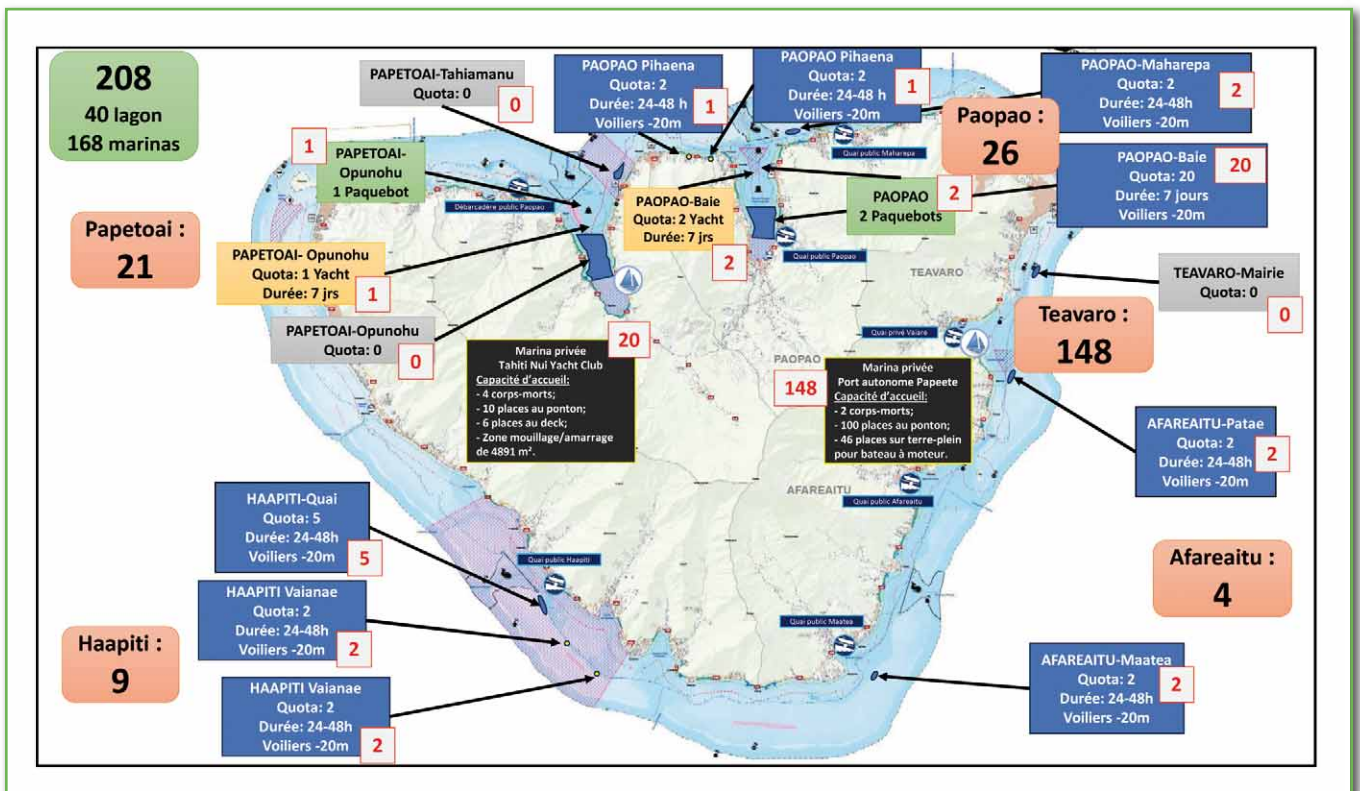
En effet, après plusieurs discussions avec la DPAM, il semble important de revoir le quota des zones déjà identifiées et aussi de prévoir d'autres zones afin de réduire les risques de recours de l'arrêt de mouillage à la suite de sa publication et proposer des arguments de poids pour maintenir les dispositions réglementaires.

Aussi, il a été soulevé la nécessité pour la Commune de rapidement mettre en place un arrêté d'application de mouillage à Moorea en réponse à toutes les problématiques rencontrées sur le lagon à cause de la présence voire de l'augmentation des voiliers dans nos eaux.

Dispositions générales

La délibération n°93/2024 du 24 octobre 2024 présente ce projet d'organisation du mouillage et d'intégrer dans l'arrêté d'application les dispositions relatives à :

- L'interdiction du mouillage partout sauf dans les zones autorisées.
- L'interdiction du mouillage dans les chenaux de navigation.
- L'interdiction du mouillage dans les zones de protection de l'environnement sauf si l'amarrage se fait sur corps morts respectueux de l'environnement dont l'implantation est soumise à l'autorisation préalable de l'autorité compétente après accord du comité de gestion de l'espace maritime de Moorea.
- L'interdiction de nourrissage:
- L'interdiction d'exhibitionnisme depuis les embarcations au mouillage.
- Limitation de la baignade dans la zone de mouillage (à bien définir).
- L'interdiction de nettoyage des coques de bateau dans les baies.
- L'interdiction de brouillage radar dans grandes embarcations surtout dans les baies.
- L'extinction des lumières des embarcations au mouillage.



• Site des sculptures immergées.

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : Professionnels et particuliers de Moorea

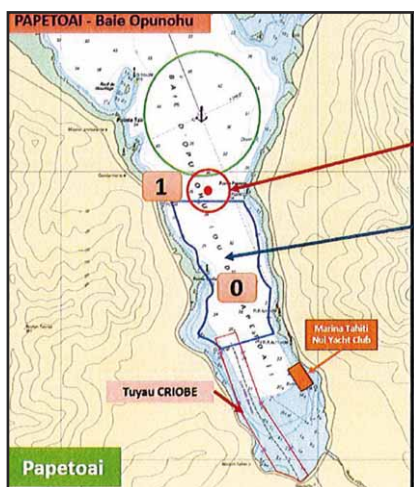
Durée : 9h à 17h

Dispositions particulières : Pas de mouillage de voiliers à cet emplacement car leur présence permanente représente une gêne pour les prestataires ;

• Tahiamanu.

Quota : 0 emplacement pour les motifs suivants ;

- 1 décès par suite d'un accident
- Plage publique, zone de baignade très proche ;
- Chenal de navigation proche et très utilisé : flux de bateau conséquent ;
- Pollution des embarqu岸ons au mouillage : signalements des riverains (déchets dérivants, eaux grises rejetées);
- Conflits d'usage avec des prestataires qui empruntent le chenal et dérangés par les voiliers ;
- Gêne des voiliers lors des manifestations nautiques de type course de vaa dont les arrivées sont prévues à Tahiamanu.



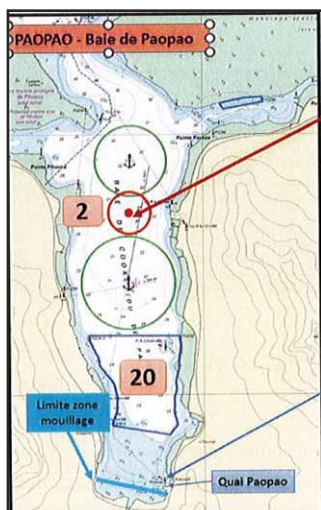
• Baie de Opunohu.

Zone dédiée à 1 yacht (20 à 89 m)

Zone priorisée pour les yachts (20 à 89 m)
=> Devient une zone de replie pour les yachts en cas de problème météo.

Quota : 0 emplacement pour les voiliers de - 20m pour les motifs suivants ;

- Plusieurs signalements des riverains, des pêcheurs et des élus pour pollution, gêne pour leur côté permanent, empêchement sur leur zone de pêche ;
- Orientation du PGA de préserver le cadre paysager de Opunohu.



Zone dédiée à 2 yachts (20 à 89 m)

Matérialiser un chenal de navigation pour les départs du quai de Paopao

• Baie de COOK.

Quota : 20 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : Voiliers de -20m;

Durée : Longue : 7 jours maximum;

Dispositions particulières : Positionner les corps-morts de manière à ne pas représenter une gêne pour les autres usagers surtout les porogues d'entraînement du collège de Paopao.

• Maharepa.

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : Voiliers de -20m;

Durée : Courte : 24 à 48h maximum;

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation, espace de sécurité entre les corps-morts ;

- **Pihaena.**

Rajout de 2 zones de mouillage d'une durée de 24h à 48h maximum.

- **Côté HILTON.**

Quota : 1 emplacement avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

- **Côté Plage de PIHAENA.**

Quota : 1 emplacement avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

Commune associée de TEAVARO

- **Temae.**

Quota : **0 emplacement** pour les voiliers de -20m pour les motifs suivants ;

- Présence de la Marina de Vaiare pouvant assurer l'accueil du mouillage des voiliers ; **148 emplacements**

- Superficie lagonaire la plus restreinte de Moorea ;

- Projet de préservation lagonaire à Nuarai ;

- Signalements par les riverains de voyeurisme des occupants des voiliers.

Commune associée de AFAREAITU

- **Patae.**

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

- **Maatea.**

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

Commune associée de HAAPITI

- **Quai.**

Quota : 5 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

- **Vaiane.**

- a) **Côté Passe MATAUVAU**

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.

- b) **Côté Baie VAIANAÉ**

Quota : 2 emplacements avec corps-morts;

Destination des corps-morts : **Voiliers de -20m;**

Durée : **Courte : 24 à 48h maximum;**

Dispositions particulières : Bien définir les points de cette zone de mouillage : le plus éloigné du chenal, en face de peu d'habitation.



Création d'un forfait de redevances communales à collecter auprès des utilisateurs des zones de mouillages autorisées à Moorea.

Délibération n° 96/2024 du 19 décembre 2024

Pour faire suite à la délibération n°93/2024 du 24 octobre 2024 du conseil municipal approuvant l'organisation des zones et des quotas de mouillage à Moorea et pour anticiper la mise en application de l'arrêté portant réglementation de la circulation, du stationnement et du mouillage à Moorea par le Conseil des ministres de la Polynésie française (PF), il devient indispensable que la Commune de Moorea-Maiao propose une alternative de collecte des redevances dès l'application de cet arrêté de mouillage.

En effet, la direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM) a mis en place un téléservice ESCALES dédié aux navires de type navires de croisières, yachts et navires de plaisance désirant faire une escale en Polynésie française, qui permet de réserver son mouillage et de déclarer son entrée sur le territoire de la Polynésie française, comprenant aussi une réservation en ligne qui donne aux usagers la possibilité de s'acquitter des taxes et des redevances de séjour ou de stationnement lorsqu'ils seront applicables.

À ce jour, l'acquittement des taxes et des redevances est en cours de finalisation au niveau de la DPAM mais avec très peu de certitude d'être applicable dès le début de l'année 2025.

De ce fait, en attendant que la DPAM finalise et valide son processus d'acquittement et de reversement des redevances aux communes et pour garantir une collecte effective des redevances auprès des utilisateurs des zones de mouillages autorisées à Moorea dès la sortie de l'arrêté du mouillage, la Commune se doit d'être prête à accueillir ses usagers dans nos eaux, en procédant à la complétude de son dispositif de collecte à d'autres types d'usagers et en garantissant le même processus de traitement des redevances qu'un usager ou un redevable de Moorea. Elle doit aussi s'assurer de garantir la disponibilité et la gestion des places, la surveillance et le contrôle.

Pendant plus de 50 ans les eaux polynésiennes n'étaient pas gérées, ce type d'usagers n'étaient pas considérés du fait de leur faible présence dans nos eaux et aucunes institutions publiques n'ont perçu de redevances.

Aujourd'hui, ces usagers ont augmenté dans notre lagon, le Pays est prêt à gérer de manière durable nos eaux polynésiennes et la Commune garantit cette gestion en optant pour la mise en application d'un arrêté de mouillage pour l'île de Moorea.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal de :



Créer un forfait de redevances communales, en tenant compte du coût total facturé des fontaines à eau potable autour de Moorea pour 2023, du coût total Fenua Ma 2024 que la Commune a perçu pour le traitement des déchets et le coût de fonctionnement de la Brigade Nautique pour 4 agents en journalier horaire, avec une tarification différenciée en fonction de la durée de séjour et de la dimension des navires réparti comme suit :

Durée	Navires de moins de 20 mètres	Navires de plus de 20 mètres
1 journée	1 500 XPF	20 000 XPF
48 heures	3 000 XPF	40 000 XPF
7 jours	10 500 XPF	140 000 XPF

Créer une plate-forme en ligne pour réserver leur place assez tôt et surtout pouvoir régler leur forfait de redevances avant l'entrée dans nos eaux auprès des services de la Commune.





DPAM

Direction Polynésienne
des Affaires Maritimes

Pū fa'aterera 'a 'e te fa'aturera 'a
i te mau 'ohi'pa rau o te moana

LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA DIRECTION POLYNÉSIEENNE DES AFFAIRES MARITIMES

Contact à privilégier : accueil.dpam@administration.gov.pf / 40 544 500

Cellule Immatriculation des Navires :

- Immatriculation d'un navire neuf ou d'occasion (*délivrance de PY après conformité*)
- Changement de situation lié à un navire (*propriétaire, nom, moteur, exploitation, armement...*)
- Radiation d'un navire

Cellule Sécurité des Navires :

- Réalisation de visites de sécurité des navires (*délivrance du permis de navigation...*)
- Vérification des modifications sur un navire (*nécessite une nouvelle visite*)
- Gestion des déclarations portant agrément des chantiers de construction et importateurs
- Approbation de navire de plaisance

Cellule Activités nautiques et Sécurité de la navigation :

- Accompagnement des professionnels dans la création de leur activité nautique
- Accompagnement des organisateurs dans la préparation d'une manifestation nautique
- Règlementation de la navigation et de la circulation maritimes (*eaux intérieures*)
- Création des Zones Maritimes Règlementées
- Organisation et mise en œuvre de la tutelle administrative de la station de pilotage Te Ara Tai
- Suivi des navires échoués, abandonnés ou épaves

Cellule Centre d'examen et Gestion des marins :

- Organisation et supervision des examens pour l'obtention des permis de conduire en mer (*permis côtier et hauturier*) et des brevets et certificats professionnels
- Délivrance des permis de conduire en mer et des brevets et certificats professionnels
- Délivrance des agréments des organismes de formation et des habilitations des bateaux-écoles
- Valorisation des acquis de l'expérience dans le domaine maritime
- Suivi de la carrière des marins via le téléservice 'IHITAI

Cellule Transport maritime et Professions maritimes règlementées :

- Règlementation et contrôle du transport maritime intérieur
- Suivi des plannings, des connaissements et des manifestes via le téléservice REVATUA

Bureau des Escales :

- Régulation de l'occupation de l'espace maritime
- Gestion des réservations d'emplacement dans les Zones Maritimes Règlementées via le téléservice ESCALES

Schéma Directeur de production et de distribution d'énergie électrique de l'île de Moorea

Le 13 décembre dernier, le Conseil d'Administration de l'Epic TE ITO RAU No Moorea Maiao s'est réuni sous la présidence du Maire de Moorea Maiao, Evans HAUMANI, afin d'examiner le schéma Directeur de production d'énergie électrique de l'île de Moorea. Deux articles de la DÉLIBÉRATION N°2024-29 concernent les installations photovoltaïques.

Article 1 : Le conseil d'administration approuve l'élaboration du schéma directeur de production et de distribution d'énergie électrique de l'Île de Moorea, telle que définie dans la note explicative annexée.

Article 2 : Le conseil d'administration décide d'ajourner l'analyse des demandes d'exploiter une installation photovoltaïque dont la puissance est supérieure à 10kWc, dans l'attente des résultats du schéma directeur.

Article 3 : Le conseil d'administration acte le principe d'autoconsommation sans revente du surplus par les producteurs photovoltaïques dont la puissance installée est inférieure à 10kWc.

Ce principe est applicable à compter du 1 janvier 2025, dans l'attente des résultats du schéma directeur.



Avant le terme du contrat de délégation du service public de l'électricité, la Commune de Moorea-Maiao, a fait réaliser, en 2019, une étude sur les enjeux énergétiques afin :

- d'analyser l'adéquation entre les besoins des usagers et les moyens de production ;
- d'identifier les actions de maîtrise de l'énergie communale, permettant de s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et de sobriété ;
- de disposer d'éléments stratégiques concernant le développement des énergies renouvelables.

À ce jour, il convient de consolider les projections réalisées et de concevoir de manière plus fine le système électrique à horizons 2030 et 2035. Le gestionnaire du réseau de distribution de l'île de Moorea doit être en mesure d'apporter des réponses aux problématiques suivantes :

- Quelles sont les conditions pour augmenter significativement la part de production photovoltaïque dans le mix énergétique ?
Quels seraient les besoins en moyens d'équilibrage et de services système ?
- Comment ces évolutions structurelles s'articulent avec la gestion patrimoniale du service et notamment la politique de renouvellement des réseaux vétustes et du parc de compteurs?
- Quelle est la stratégie à retenir en fonction de l'impact sur le coût moyen de l'électricité ?

En effet, de nombreux abonnés (domestiques et professionnels) déposent des demandes d'exploiter des centrales photovoltaïques. Ces projets contribuent à limiter la demande d'approvisionnement énergétique depuis la centrale thermique John Teariki et s'inscrivent donc en faveur du développement des énergies d'origine renouvelable.

Cette dynamique est soutenue par l'Établissement Public TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO. Néanmoins, à la reprise en gestion directe du service public de l'électricité, il est à noter que les infrastructures remises par le concessionnaire sortant ne permettent plus d'injection d'énergie intermittente sur le réseau public de distribution.

Le seuil admissible de puissance photovoltaïque installée totale sur la puissance minimum appelée en journée est dépassé : le ratio atteint 50%.

Une analyse spécifique et localisée de la capacité d'accueil en production des réseaux moyenne et basse tension est requise afin d'identifier les contraintes et l'incidence des projets susceptibles de perturber la stabilité du système électrique. C'est l'objet du schéma directeur de production et de distribution d'énergie électrique de l'île de Moorea dont le programme se décline comme suit :

- 1 - Collecte des données, modélisation du réseau et diagnostic de la situation actuelle ;
- 2 - Étude des raccordements de nouveaux consommateurs et producteurs photovoltaïques;
- 3 - Analyse des scénarii de gestion patrimoniale et de développement ;
- 4 - Programmation pluriannuelle des investissements;

5 - Description détaillée du fonctionnement de la centrale photovoltaïque de Vaiare et du système stockage d'énergie associé.

En d'autres termes, le bureau d'étude retenu par appel d'offres devra :

- caractériser le fonctionnement actuel du réseau pour les cas critiques;
- définir les solutions techniques permettant de modifier le mix énergétique;
- dimensionner le cas échéant une unité de stockage centralisé ;
- estimer et planifier les renouvellements.
- renforcement et extension des ouvrages de distribution.

Dans l'attente des résultats du schéma directeur,

- **il est proposé, à ce stade, d'autoriser uniquement l'autoconsommation, sans revente du surplus, pour les installations photovoltaïques dont la puissance installée est inférieure à 10 kWc, car les demandes de raccordement d'une puissance plus élevée nécessitent de disposer d'un modèle numérique (inclus dans les prestations du schéma directeur) permettant de simuler l'intégration de l'énergie injectée ou soutirée par les producteurs indépendants sur le réseau électrique.**



Greig TERITANOVA - Chargé des opérations de développement.

Responsable du développement des producteurs solaires, il assure un suivi complet des dossiers, de l'instruction à la signature des contrats, et gère la facturation post-contractuelle.

« Le tarif de rachat de l'électricité produite par les installations solaires est fixé par le Pays, via la Commission de l'Énergie. Actuellement, il est de 23,64 XPF par kWh injecté. Ce tarif ne relève pas de la compétence de la commune. »

- Les installations solaires de grande capacité doivent faire l'objet d'un examen par la Commission de l'Énergie, conformément à la procédure définie par la Direction de l'Énergie.
- Pour les petites installations (10 kW maximum), c'est à l'EPIC qu'il appartient d'autoriser ou non le raccordement au réseau.



Moorea fait le choix de l'intelligence énergétique avec l'installation, en 2026, de nouveaux compteurs communicants.

« Afin d'optimiser la gestion et de répondre aux attentes de nos abonnés, nous allons déployer progressivement des compteurs communicants. Cette innovation majeure permettra, dès 2026, de consulter en temps réel sa consommation électrique depuis son smartphone ou son ordinateur. »

- Comment ça marche ?
- Les compteurs communicants seront installés sur le réseau électrique existant, sans nécessiter de travaux importants. Ils permettront de transmettre automatiquement les données de consommation à notre système informatique.
- Un déploiement progressif :
- Dans un premier temps, environ 500 compteurs seront installés prioritairement sur les nouveaux branchements, dans les zones les plus éloignées et sur l'île de Maiao.
- Des relevés physiques toujours possibles : Bien que les compteurs communicants automatisent la relève des index, des relevés physiques seront toujours effectués régulièrement afin de contrôler le bon fonctionnement du système et de garantir la fiabilité des données. »

Il nous en dit plus sur cette délibération : « Face à l'afflux de demandes de raccordement pour des installations de moins de 10 kWc, cette délibération vise à simplifier les procédures et à accélérer le traitement des dossiers. »

En effet, ces petites installations représentent 85% des 300 demandes en cours, ce qui témoigne d'un fort intérêt pour les énergies renouvelables locales.

Les producteurs d'énergie renouvelable d'une puissance inférieure à 10 kW pourront se raccorder à notre réseau et potentiellement injecter leur surplus d'électricité, sous réserve d'une étude de faisabilité technique réalisée au cas par cas par les Services de l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO, mais si dans une zone le réseau ne peut pas supporter la réinjection d'énergie de producteurs solaires, nous serons obligés de refuser le raccordement. Pour ceux dont les conditions techniques sont réunies, nous établirons un contrat d'achat.

Attention ! Maintenant on peut acheter des KIT solaires pas chers, mais c'est aux risques et périls de l'abonné. Il est crucial de souligner les dangers d'une installation solaire non conforme.

Certaines installations photovoltaïques, réalisées par des particuliers ou des installateurs non qualifiés, présentent des anomalies telles que des branchements inversés ou des déclarations manquantes, mettant en péril la sécurité des personnes et des biens et faussant les mesures de production.

Suite à un incident survenu dans une pension, nous rappelons que chaque propriétaire d'installation solaire est responsable de son entretien et de sa conformité aux normes en vigueur. En cas de problème, il est essentiel de contacter son installateur ou un électricien qualifié.

Les surtensions, pouvant atteindre 400 volts, ne mettent pas seulement en péril les appareils

électroménagers des particuliers, mais également la stabilité du réseau électrique entier. Ces pics de tension peuvent provoquer des coupures généralisées, affectant ainsi l'ensemble de la communauté.

Avec 7 950 abonnés, dont 50 en Moyenne Tension, le réseau électrique Basse Tension est fragile, car saturé dans certaines zones. Il est indispensable de déclarer toute installation solaire auprès de l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO.

Les installations solaires non conformes représentent un danger imminent pour les personnes. En plus de perturber le réseau électrique et de provoquer des surtensions, elles exposent les techniciens à des risques d'électrocution lors des interventions.

Ces incidents peuvent avoir des conséquences dramatiques, allant de blessures graves à des pertes en vies humaines.

La responsabilité pénale des contrevenants est engagée en cas d'accident

Face à des installations non déclarées présentant des anomalies récurrentes et mettant en danger la sécurité du réseau, nous sommes dans l'obligation de prendre des mesures conservatoires, telles que l'interruption de l'alimentation électrique.

Ces actions sont encadrées par la réglementation en vigueur et visent à protéger l'ensemble des abonnés. Nous sommes obligés de protéger le collectif plutôt que des initiatives individuelles, et le non-respect de ces mesures peut entraîner des poursuites judiciaires et des sanctions pénales.

En cas de doute, nous vous conseillons de contacter nos services pour obtenir les informations nécessaires pour réaliser une installation sûre et performante. »

L'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO va faciliter la communication auprès de ses clients avec un système de flash info qui seront affichés à l'agence commerciale de Vaïare, en Mairie et sur sa page Facebook.

Son Directeur Général, François PIERSON nous présente ce nouveau service.

« Le premier de ces flashes concerne l'évolution tarifaire au 1er janvier.

Pour commencer l'année 2025, nous avons le plaisir d'annoncer que les tarifs d'électricité pour les clients raccordés en Moyenne Tension sont quasiment revenus aux niveaux de décembre 2022, date de la création de l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO.

Nous avons également simplifié certaines tranches. Cette décision, a été prise lors du Conseil d'Administration du 13 décembre dernier, vise à assurer une certaine stabilité tarifaire pour nos clients professionnels. Pour les petits consommateurs, il n'y a pas de changement.

Grâce à un système de contrôle rigoureux mis en place au sein de notre agence commerciale, nous sommes en mesure de détecter rapidement les anomalies sur les factures. Chaque mois, nous éditons 7 950 factures et nous procédons à des vérifications approfondies pour les 350 d'entre elles qui présentent des écarts de consommation supérieurs à 50 % par rapport à la moyenne historique. Cette démarche proactive nous permet de garantir l'exactitude de vos factures et de corriger rapidement toute erreur éventuelle, d'assurer une facturation précise, car lorsque la facture est payée avec le statut d'établissement public de l'EPIC, c'est un peu compliqué de faire des avoirs, car les règlements passent par le Trésor Public.

Depuis novembre dernier, nous avons un état des factures beaucoup plus fiable et 2025 servira d'année de référence pour les usagers, car nous aurons une facturation sur une année complète ce qui nous permettra de connaître la vente d'énergie produite par l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO sur un exercice complet. »

L'énergie solaire :

La clé pour une alimentation continue

Ne subissez plus les coupures de courant : Optez pour une énergie fiable et durable !

Les pannes d'électricité peuvent survenir à tout moment, plongeant des foyers et des entreprises dans l'obscurité et perturbant les activités essentielles. Pour les particuliers, cela signifie confort réduit, réfrigérateurs à l'arrêt et connexion internet coupée. Pour les pensions de famille, hôtels et commerces, chaque coupure peut entraîner des pertes financières importantes et une mauvaise expérience client.

Votre alliée contre les coupures

Nos systèmes photovoltaïques vous permettent de gagner en autonomie et en sécurité énergétique, même en cas de panne du réseau. Finis les désagréments liés aux blackouts ! Grâce à des solutions adaptées à chaque besoin, vous bénéficiez d'une alimentation fiable et continue.



➔ **Solution Hybride** : Grâce au stockage d'énergie, votre système continue d'alimenter votre logement ou votre entreprise, même lorsque le réseau tombe en panne. Vous profitez d'une électricité 24h/24, idéale pour les établissements touristiques, commerces et zones isolées.

➔ **Solution Connectée Réseau** : Réduisez vos factures tout en diminuant votre dépendance au réseau.

➔ **Solution Hybride sans batterie** : Profitez des mêmes avantages qu'un système connecté, avec la possibilité d'évoluer vers une indépendance énergétique totale.

Pourquoi choisir l'énergie solaire ?

Les coupures de courant sont une réalité qui peut perturber le quotidien des particuliers et des professionnels. Qu'il s'agisse d'une panne imprévue ou d'une surcharge du réseau, ces interruptions impactent le confort, la productivité et parfois même la sécurité des équipements. Face à cette instabilité, l'énergie solaire s'impose comme une solution fiable, économique et durable.

En captant l'énergie du soleil, un système photovoltaïque permet de produire sa propre électricité et de réduire considérablement la dépendance au réseau public.

Ce choix garantit une alimentation continue et offre une réelle tranquillité d'esprit, notamment pour les entreprises et établissements touristiques qui ne peuvent se permettre d'avoir des interruptions.



Au-delà de la fiabilité, le solaire représente un investissement rentable. Grâce à la baisse des coûts des équipements et aux économies générées sur les factures d'électricité, cette solution permet de réduire ses dépenses énergétiques sur le long terme. De plus, en limitant l'utilisation des énergies fossiles, l'énergie solaire contribue activement à la préservation de l'environnement et à la transition énergétique.

Accessible, performante et respectueuse de la planète, l'énergie solaire est une réponse moderne aux défis énergétiques d'aujourd'hui. Que ce soit pour gagner en autonomie, optimiser son budget ou contribuer à un avenir plus durable, elle représente une alternative incontournable face aux aléas du réseau électrique.

**NOS
SOLUTIONS**



SYSTÈME CONNECTÉ RÉSEAU



SYSTÈME HYBRIDE AVEC BATTERIE

ACE
Mahana
ora api
Le spécialiste du solaire



ACE
SIN TUNG HING

Mahana



Le spécialiste du solaire

Dites Adieu aux coupures de courant

Solutions
sur-mesure



Autonomie



Sécurité



Sérénité



Fiabilité

→ DEVIS GRATUIT

f Mahana Ora Api
✉ contact@mahanaora-api.pf
📍 Zone industrielle de Fare Ute



87 712 774

WWW.MAHANAORA-API.PF

Visite d'agents de la DIREN (Direction de l'Environnement) réalisée dans le cadre de la collaboration de la Commune de Moorea Maiao et différents Services du Pays.

Depuis plusieurs mois déjà, les services communaux participent à des opérations de contrôle et d'investigation en étroite collaboration avec les Services du Pays.

Olivier Pote, Directeur des Services techniques de la commune, nous apporte des éclaircissements sur cette contribution.

Crédit photos : Commune de Moorea

«La Direction de l'environnement (DIREN) et la Direction de la construction et de l'aménagement (DCA) ne peuvent assurer une présence permanente à Moorea pour mener à bien leurs missions de contrôle souligne Oliver POTE.

Dans cette optique, nous avons répondu favorablement à une requête de la DIREN et de la DCA, qui nous ont sollicités pour réaliser des constats en collaboration avec la police municipale. Nous privilégions une approche collaborative pour éviter les blocages et assurer l'avancement des dossiers, et afin de faciliter le travail des Services du Pays, nous avons proposé une collaboration étroite.»

■ **L'objectif est de mettre à disposition les ressources de la Commune, que ce soit en amont pour la préparation, lors des contrôles sur le terrain, ou en aval pour des informations complémentaires.**

- « Notre première opération pilote, menée avec la DIREN en janvier, a consisté à inspecter les chantiers ayant fait l'objet d'études d'impact environnemental (ou devant en avoir fait l'objet) afin de vérifier leur conformité.

Cette action est essentielle, car la commune ne dispose ni des compétences légales ni de l'expertise de la DIREN en matière d'atteintes à l'environnement.

Lorsque nous envoyons nos policiers municipaux sur le terrain, ils ne peuvent que constater visuellement les atteintes à l'environnement et rédiger un rapport factuel.

Bien que la police municipale soit assermentée, elle ne possède pas de compétences en environnement, aménagement ou urbanisme. Elle peut constater des infractions simples (terrassements importants, rivières bouchées, pollution terrigène, etc.), mais ces constats ne suffisent pour saisir le Procureur.

Il est nécessaire de qualifier précisément l'infraction, ce qui

requiert l'expertise technique des agents de la DIREN ou de la DCA.»

■ Déplacement conjoint sur le terrain

-« Nous avons commencé par préparer les dossiers nécessaires, puis nous avons accueilli les agents de la DIREN à leur arrivée à Moorea.

Nous les avons ensuite guidés sur les différents chantiers. Grâce à notre collaboration, ils ont pu obtenir rapidement les informations complémentaires dont ils avaient besoin et, le cas échéant, demander à nos policiers municipaux de réaliser des constats supplémentaires.

Notre première visite a révélé des infractions mineures, notamment le non-respect de certaines préconisations issues de l'étude d'impact. Par ailleurs, nous avons constaté l'absence d'étude d'impact pour un chantier important.

Cette omission est une infraction plus sérieuse, car elle compromet la sécurité des riverains.

En conséquence, ce chantier a fait l'objet d'un arrêté de sécurité publique, entraînant sa fermeture

Les études d'impact ont pour objectif d'analyser les différents impacts d'un chantier sur le milieu naturel.

La DIREN accorde une attention particulière à la gestion des eaux pluviales, car celles-ci peuvent polluer la baie. Elle vérifie également la mise en œuvre des mesures préconisées, notamment l'installation de bassins de décantation.

Lors d'une visite, nous avons constaté que le bassin d'un chantier était trop petit par rapport au volume d'eaux pluviales à gérer. Par conséquent, l'entreprise devra augmenter la capacité de ce bassin pour être en conformité avec les exigences environnementales.»



Les agents de la Direction de l'environnement et de la Direction de la construction et de l'aménagement travaillent régulièrement en collaboration avec les services communaux.



Les agents de la DIREN vérifient également la mise en œuvre des mesures préconisées, notamment l'installation de bassins de décantation



Notre première visite a révélé des infractions mineures, notamment le non-respect de certaines préconisations issues de l'étude d'impact.

■ Offrir des services de meilleure qualité aux administrés grâce à une collaboration étroite avec les services du Pays.

-« Afin d'assurer le respect des diverses réglementations, nous souhaitons établir des liens durables avec les différents services du Pays. La conjugaison de nos compétences respectives nous permettra d'atteindre une efficacité optimale dans l'accomplissement de nos missions.

Ce système s'avère opérationnel. Il permet de mettre en valeur le travail accompli par la commune, de simplifier les procédures administratives et d'assurer un suivi efficace des chantiers, ce qui n'était pas possible auparavant. Un accord a été conclu avec la DIREN pour réaliser ce type d'opération une fois par trimestre.

Par ailleurs, au niveau communal, nous avons décidé de mobiliser une à deux journées par mois pour travailler en collaboration avec un service du Pays.»

■ Nous allons mettre en place le même système avec la DCA.

-« Dans le cadre de notre collaboration avec les services du Pays, la Direction de la Construction et de l'Aménagement (DCA) a fait appel à nous pour renforcer ses capacités de contrôle. Nous sommes ainsi chargés de vérifier la conformité des constructions par rapport aux permis de construire accordés et de nous assurer de la légalité de toute nouvelle construction.

Une ordonnance de démolition a été prononcée à l'encontre d'une construction illégale et non conforme située sur le motu de Tiahura à Moorea. Cette mesure, qui fait suite au refus de régularisation de la construction, met en lumière l'importance cruciale du respect des règles d'urbanisme. Bien que ce type de sanction soit rare, il rappelle que toute construction doit être conforme aux réglementations en vigueur. Il convient de souligner que la grande majorité des constructions à Moorea (98%) respecte ces règles et que les contrevenants sont généralement peu nombreux et se mettent rapidement en conformité une fois informés des exigences réglementaires. Je rappelle, qu'afin d'accompagner les habitants de Moorea dans leurs démarches, le pôle urbanisme de la commune reste à leur disposition pour toute question ou difficulté ».



- « Conscients de la richesse de notre patrimoine archéologique, nous avons décidé de mettre en place, en collaboration avec la Direction de la Culture et du Patrimoine (DCP) un programme de visites de sites archéologiques. Ces visites auront pour but d'identifier les sites qui pourraient bénéficier d'une restauration ou d'une revalorisation par la commune et la DCP. Cette initiative vise à la fois à mieux connaître notre histoire locale et à développer l'attractivité touristique de notre territoire ».



DEVIS GRATUIT

Travaux de réseaux divers
(eau pluviale, eau potable, eaux usées, électricité et téléphonie)

Travaux de génie civil

Travaux divers :
clôture, murs de soutènement, dalle béton, fosse septique...

Travaux de terrassement

Vente d'agrégats.



Téléphone : 87.79.70.68 et 87.30.53.52 - Mail : conrad.ebb@gmail.com et contact.htrt@gmail.com

PK 6.5 côté montagne Afareaitu - MOOREA

N°RC 22145B - N° Tahiti E60325



Face à l'augmentation constante de la production de déchets, la Commune de Moorea-Maiao s'engage à optimiser sa gestion pour assurer un service continu et efficace.

Soucieuse de l'environnement, la commune a adhéré en 2012 au syndicat mixte ouvert FENUA MA (délibération n°160/2012), lui transférant la compétence du traitement et de la mise en centre d'enfouissement technique (CET) des déchets ultimes, ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage associées.

La Commune de Moorea-Maiao assure en régie directe la collecte des ordures ménagères, des encombrants, ainsi que la collecte et le traitement des déchets verts, garantissant ainsi une gestion de proximité et une réactivité optimale.

Le service de collecte des déchets de la Commune de Moorea-Maiao s'appuie sur une équipe de quatre unités opérationnelles.

Trois de ces équipes assurent la collecte à l'aide de camions-bennes à ordures ménagères (BOM), optimisant ainsi le ramassage dans les zones résidentielles principales.

Chaque BOM est opéré par une équipe de trois agents : un chauffeur et deux ripeurs, garantissant efficacité et rapidité. Pour les secteurs aux accès restreints, un véhicule plateau à benne basculante est déployé, permettant de couvrir l'ensemble du territoire communal.

Un parc de camions benne à ordures ménagères (BOM) limité.

L'insuffisance du parc de camions-bennes à ordures ménagères (BOM) constitue une vulnérabilité majeure pour le service de collecte.

En cas de défaillance d'un véhicule, l'absence de remplacement immédiat entraîne des retards et des interruptions de service.

Ces perturbations peuvent rapidement impacter la salubrité

publique et engendrer des désagréments significatifs pour les administrés.

Il est prévu l'acquisition de deux camions (BOM)

Ces camions viendront renforcer le parc existant et garantiront la continuité du service de collecte même en cas de panne d'un des véhicules. Cela permettra également de mieux répartir les charges de travail et d'optimiser les tournées de collecte, améliorant ainsi la fréquence et l'efficacité de la collecte.

Coût croissant du transfert et du traitement des déchets ménagers.

La gestion des déchets représente un poste de dépenses croissant pour la commune.

• En 2023, la contribution au Syndicat Mixte Ouvert FENUA MA pour le transfert et le traitement s'est élevée à 170 millions FCF, correspondant à 4 613 tonnes de déchets.

Ce montant souligne une augmentation des coûts, avec un prix unitaire d'environ 8 500 F CFP par mètre cube (m³) de déchets traités à Tahiti.

Le verre est exporté pour traitement, 200 tonnes en 2023.

Valorisation du verre à Moorea : une solution économique et écologique.

La valorisation du verre à Moorea représente une opportunité majeure pour réduire les coûts de gestion des déchets tout en répondant aux besoins locaux en matériaux pour les travaux publics (bâtiment, réfection de routes, etc.).

Phase 1 : Collecte et valorisation du verre des professionnels.

Un conteneur dédié sera installé sur le terrain communal, en contrebas de la déchetterie, pour recueillir les déchets de verre des professionnels (hôtels, restaurants, snacks...).

FENUA MA continuera de collecter le verre des points d'apport volontaire et de l'acheminer vers le centre de tri de Motu Uta.

L'objectif de cette première phase est de récupérer environ 30 m³ de verre broyé, qui sera utilisé comme sable par les services techniques de la commune.

Phase 2 : Extension de la collecte aux points d'apport volontaire.

Dans un second temps, la commune demandera à FENUA MA de déposer également le contenu des points d'apport volontaire dans les conteneurs communaux de Temae. Cette initiative permettra de valoriser environ 500 m³ de verre, générant ainsi une économie de plus de 4 millions de francs CFP sur les coûts de transfert et de traitement vers Tahiti.

Bénéfices attendus :

- ✓ Réduction significative des coûts de gestion des déchets.
- ✓ Production d'un matériau réutilisable pour les travaux publics locaux.
- ✓ Diminution de l'impact environnemental lié au transport et au traitement des déchets.
- ✓ Participation dans le programme « Moorea sans déchets ».

Pour réaliser cette opération de valorisation des déchets verre, il est nécessaire d'acheter trois broyeurs à verre dont 2 seront installés sur le site de Temae et un autre sur l'île de Maiao qui possède un stock important de déchet verre.

L'acquisition de ces broyeurs à verre permettra de traiter et de valoriser le verre directement sur l'île.

Cela réduira les coûts liés au transport et au traitement des déchets de verre tout en créant un produit réutilisable pour les besoins communaux.



Compte-tenu des coûts d'investissement importants, il est proposé de déposer une demande de cofinancement auprès du Contrat de Développement et de Transformation pour la Polynésie Française (2024-2027) dont l'opération est éligible à une prise en charge du montant TTC, jusqu'à 85% TTC (La commune ayant une population comprise entre 5000 et 20 000 habitants).

Le montant total pour l'acquisition de ces nouveaux équipements pour la gestion des déchets s'élève à 57 275 630 XPF TTC.

CRÉDIT HABITAT

IMPOSSIBLE N'EST PAS **SOCREDO**



*Accord de principe sous 72h, sous réserve d'avoir fourni l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du dossier de crédit. Offre soumise à conditions, voir détails en agence auprès d'un conseiller.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez votre capacité de remboursement avant de vous engager.

ACCORD
DE PRINCIPE
EN 72H*

www.socredo.pf     
Centre de relation clientèle 40 47 00 00

 **SOCREDO**

Halte

à la prise de risques sur les routes

Journée de sensibilisation organisée par la Gendarmerie

Le 15 février dernier, une journée de sensibilisation a été organisée à Afareaitu, dans la salle omnisports, et a rencontré un vif succès auprès des jeunes avec plus d'une centaine de participants.



Grâce aux témoignages de victimes handicapées, les jeunes ont réalisé l'ampleur des conséquences d'un accident, prenant ainsi conscience des risques majeurs.

La responsable des auto-écoles de Polynésie française a ouvert la matinée en détaillant le déroulement des formations nécessaires à l'obtention du permis de conduire et du Brevet de sécurité routière.

L'après-midi, les jeunes ont pu échanger avec les représentantes de la COSODA (Comité des Sociétés d'Assurance), qui ont éclairci leurs interrogations sur l'assurance automobile.

Un point crucial a été abordé : la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants entraîne la nullité de l'assurance et engage la responsabilité financière du conducteur pour l'indemnisation des victimes, parfois pour le reste de sa vie.

Afin de mesurer l'efficacité de cette journée de sensibilisation, un questionnaire à choix multiples a été proposé aux participants, permettant de vérifier leurs acquis.

Les participants les plus brillants ont été récompensés par des lots de grande valeur :

- Trois formations intégrales au permis de conduire.
 - Trois formations BSR.
 - Des bons d'achat de 30 000 XPF pour l'achat de casques,
- ainsi qu'une multitude d'autres cadeaux, gracieusement offerts par des donateurs soucieux de l'intérêt collectif et de la sécurité de tous.



Afin de sensibiliser les participants aux gestes qui sauvent, le Maréchal des Logis Chef Romain POLVEREL, réserviste de la gendarmerie et pompier professionnel à Tahiti, a animé un atelier pratique. Il a abordé les techniques essentielles de premiers secours, telles que la mise en position latérale de sécurité, le massage cardiaque, la réalisation d'un pansement compressif et la pose d'un garrot.

L'objectif était de permettre à chacun d'agir efficacement en cas d'urgence, en attendant l'arrivée des secours. Il a également rappelé les numéros à composer :

le 17 pour la gendarmerie, le 18 pour les pompiers et le 15 pour le SAMU.

Ces appels permettent d'être mis en relation avec des professionnels qui guideront les témoins de l'accident, afin d'optimiser les chances de survie de la victime.



« On gagne tous à être responsable »



L'adjudant Chef Patrick BORDET a animé la première partie de la journée.



De gauche à droite :

Léon HAREHOE Agent de Prévention, le Capitaine Daniel FABREGAT Président de l'association «Sauvons des vies sur nos routes», Elsa KECK 1er Maire adjoint de la Commune de Moorea-Maiao, et Hugot TAVAITAI Responsable de la Cellule de Prévention et de Sécurité de la Commune.

La réussite de cette journée de sensibilisation repose sur une collaboration étroite entre la Gendarmerie et la Commune de Moorea Maiao. La commune a joué un rôle essentiel en fournissant la salle d'Afareaitu et en prenant en charge la restauration des participants.

Le Haut-Commissariat et divers partenaires ont apporté un soutien financier crucial, permettant ainsi de mener à bien cette initiative d'intérêt collectif. L'objectif principal de cet événement est de promouvoir des comportements responsables sur la route et de sensibiliser aux conséquences souvent dramatiques des accidents.

«Halte à la prise de risque sur les routes !»

Hôtel Hibiscus **

MOOREA



Bungalow catégorie "SUPERIEURE"
Vue exceptionnelle sur le lagon
et ses superbes couchers de soleil.
D'autres catégories sont aussi disponibles

Restaurant Sunset

ouvert à tous 7/7,
Carte Cocktails, carte desserts



Tél. Hôtel : 40 56 12 20 - Tél. Restaurant : 40 56 26 00 mail: hibiscus@hotel-hibiscus.pf - Site : www.hotel-hibiscus.pf



GARAGE VEPAF



Toute l'équipe de **VEPAF** vous accueille du lundi au vendredi

MÉCANIQUE AUTO MULTIMARQUE

- Révision tous types de véhicules
- Vidange (moteur, boîte et pont)
- Diagnostic par ordinateur
- Embrayage
- Freinage
- Suspension avant et arrière
- Parallélisme, Pneumatiques
- Tous types de travaux de climatisation

NOUVEAU ! Carte de fidélité

Au bout de 5 prestations : 1 lavage **OFFERT**.

Zone Industrielle Vaiare MOOREA

Tél: 40 56 23 57 - 87 79 82 28 - Email : garagevepaf2@gmail.com

du Lundi au Jeudi de 7h00 à 12h 00 et de 13h30 à 17h00 - le Vendredi de 7h00 à 12h00



L'obésité est un enjeu majeur de santé publique à travers le monde. En Polynésie française, le surpoids et l'obésité affectent près d'une personne sur deux avec des conséquences lourdes sur la santé physique et mentale.

Pour lutter contre cette maladie, la Direction de la santé et ses professionnels ont mis en place des programmes d'éducation thérapeutique pour accompagner dans la durée chaque personne qui souhaiterait retrouver un poids santé et une meilleure qualité de vie.

Qu'est-ce que l'obésité ?

L'obésité est une maladie chronique liée à une mauvaise gestion de l'équilibre énergétique entre l'alimentation et l'activité physique. Elle se caractérise par un excès de masse grasse, visible sous la peau mais aussi accumulée autour des organes internes, ce qui entraîne des risques de complications graves telles que :

- ✓ le diabète de type 2,
- ✓ l'hypertension,
- ✓ les maladies cardiovasculaires,
- ✓ l'apnée du sommeil, voire certains cancers.

L'indice de masse corporelle (IMC) est l'un des principaux outils utilisés pour diagnostiquer le surpoids et l'obésité.

Il se calcule en divisant le poids d'une personne par sa taille au carré.

✓ Un IMC entre 25,0 et 29,9 kg/m² correspond à un surpoids, tandis qu'un IMC supérieur à 30,0 kg/m² indique une obésité.

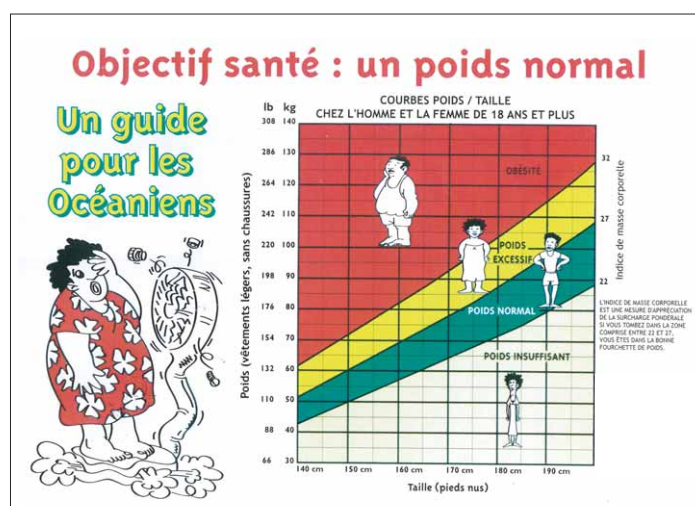
Ce dernier peut être subdivisé en trois catégories :

modérée (30,0 à 34,9),
sévère (35,0 à 39,9) et
massive (plus de 40).

✓ Cependant, l'IMC ne prend pas en compte tous les facteurs de santé.

Il est donc essentiel de considérer d'autres éléments, tels que le tour de taille et la masse musculaire, pour évaluer de manière plus précise les risques pour la santé.

L'idée de "poids-santé" devient alors plus pertinente, car elle met l'accent sur l'ensemble des paramètres qui influencent le bien-être physique.



Les causes et risques de l'obésité.

• Les causes de l'obésité sont multiples.

L'évolution des modes de vie modernes, caractérisée par une alimentation riche en graisses et sucres, une sédentarité accrue et un stress permanent, joue un rôle central dans le développement du surpoids et de l'obésité.

Des habitudes alimentaires déséquilibrées, comme une consommation excessive de boissons sucrées et d'alcool, combinées à un manque d'activité physique, favorisent l'accumulation de graisse corporelle.

• Mais l'obésité ne dépend pas uniquement des habitudes alimentaires ou de l'activité physique.

Des facteurs sociaux, familiaux, psychologiques, ainsi que des aspects génétiques, peuvent aussi entrer en jeu.

Le contexte personnel, comme le stress, les troubles du sommeil, ou encore la génétique, influence également la prise de poids et les difficultés à maintenir un poids santé.

Les conséquences de l'obésité sur la santé.

• Les conséquences de l'obésité sont nombreuses et parfois graves.

Au-delà des risques physiques (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers, troubles respiratoires...), l'obésité a aussi un impact psychologique.

Beaucoup de personnes en surpoids ou obèses souffrent en effet de stigmatisation sociale et d'une faible estime de soi, ce qui peut entraîner des troubles émotionnels ou des dépressions.

Vers une prise en charge globale et personnalisée.

En Polynésie pour lutter contre l'obésité, des programmes d'éducation thérapeutique, encadrés par des équipes pluridisciplinaires de professionnels et d'experts (médecins, infirmiers, diététiciens, éducateurs sportifs, psychologues) ont été déployés.

Ils incluent une prise en charge globale et adaptée prenant en compte l'histoire personnelle, l'environnement, et les habitudes de vie de chaque patient.

Ils sont accessibles gratuitement, et offrent un accompagnement bienveillant et durable ainsi que des outils pratiques pour adopter une alimentation équilibrée, bouger plus au quotidien et comprendre les mécanismes complexes liés au poids.



Programmes d'Éducation Thérapeutique du patient OBÉSITÉ ADULTE

« L'ETP vise à donner aux patients les outils nécessaires pour devenir acteurs de leur propre santé, en leur permettant d'acquérir les compétences indispensables pour gérer leur maladie au quotidien. »

Les ateliers sont animés par des professionnels de santé formés à l'ETP, garantissant ainsi une pédagogie adaptée et efficace. »

- 1 Ateliers cuisine ETP Taravao
- 2 Ateliers prévention ETP Taravao
- 3 Ateliers activité physique ETP Taravao

La prévalence du surpoids chez les jeunes est près de quatre fois plus importante qu'en Métropole.

Chiffres clés :

- 50,8% des élèves ont un IMC normal.
- 22,8% des adolescents sont en surpoids.
- 24,6% sont au stade de l'obésité.
- Les garçons sont plus souvent en surpoids et obèses que les filles (28% contre 21%).
- Le pourcentage de jeunes en surpoids est près de quatre fois supérieur à celui observé en Métropole.

Pour plus de renseignements :
Hôpital de Afareaitu
40 55 22 22 (Demander la cellule promotion de santé)

Voyagez en toute sécurité !

Avant de monter à bord, pensez à la santé de tous !
Suivez les gestes barrières pour protéger votre entourage.



Les gestes à suivre avant de prendre l'avion ou le bateau :

1. Consulter un professionnel de santé
2. Porter un masque
3. Se laver fréquemment les mains
4. Eviter les contacts proches
5. Rester hydraté & surveiller ses symptômes
6. Eviter de voyager en cas de symptômes graves.

**Ensemble,
protégeons-nous et
assurons nos voyages
en toute sérénité**





Nos Horaires

DÉPART MOOREA					
LUNDI	05h	07h50	11h05	13h30	15h40
MARDI	05h	07h50	11h05	13h30	15h40
MERCREDI	05h	07h50	11h05	13h30	15h40
JEUDI	05h	07h50	11h05	13h30	
VENDREDI	05h	07h50	11h05	13h30	15h40
SAMEDI	05h30	08h10	10h35		17h40
DIMANCHE	05h30*	08h20		15h	17h40

Pas de rotation entre Tahiti et Moorea certains samedis : le Vaeara'i est aux Raromatai.

*uniquement les week-ends de rotation aux Raromatai

2 voyages sont prévus pour les produits dangereux, tous les jeudis. 25 passagers maximum.

DÉPART TAHITI					
LUNDI	06h10	09h45	12h15	14h35	17h
MARDI*	06h10	09h45	12h15	14h35	17h
MERCREDI	06h10	09h45	12h15	14h35	16h50
JEUDI	06h10	09h45	12h15		17h
VENDREDI	06h10	09h45	12h15	14h35	17h
SAMEDI	07h	09h30	12h		
DIMANCHE	07h		13h30	16h05	18h45

Partez aux Îles Sous-le-Vent...

Dates prévisionnelles de départ de Tahiti à destination des Îles Sous-le-Vent

MARS

Vendredi 28 mars

AVRIL

Vendredi 11 avril

MAI

Vendredi 23 mai

Vendredi 30 mai

JUILLET

Vendredi 04 juillet

Vendredi 18 juillet

Vendredi 25 juillet

AOÛT

Vendredi 1er août

Vendredi 08 août

Itinéraires susceptibles de changer en fonction de nos voyages. Pour obtenir les informations les plus récentes sur nos destinations, veuillez consulter notre site internet : WWW.VAEARAI.COM.



WWW.VAEARAI.COM

89 488 728 - 89 488 738 - 40 461 160 - 40 461 163 - 40 461 180
reservation@vaearai.pf



@vaearaiofficiel



Un Week-end de Rêve à Rangiroa
avec le Vaeara'i :
Cap sur le Paradis des Tuamotu



Le Vaeara'i, navire emblématique du transport inter-îles, propose une escapade exceptionnelle vers Rangiroa, la perle des Tuamotu, le temps d'un week-end qui promet évasion, aventure et détente.

Le départ est prévu le vendredi 18 avril à 10h35 depuis Moorea, avec une escale à Tahiti à 11h30.

Après une traversée en mer aux allures de croisière, avec un arrêt sur Makatea (les places pour cette escale sont déjà complètes), vous atteindrez Rangiroa aux premières lueurs du samedi 19 avril à 6h. Une arrivée idéale pour profiter pleinement des trésors que recèle cet atoll légendaire. Un séjour d'une nuit sur place permettra aux voyageurs de plonger au cœur d'un décor paradisiaque, entre eaux cristallines et plages de sable blanc.

• **Un Programme Riche en Émotions et Découvertes.**



Rangiroa, mondialement reconnue pour la richesse de son lagon et la beauté de ses fonds marins, propose une multitude d'activités à tarifs remisés pour cette occasion.

• **Excursions Lagunaires**

Découvrez le Lagon Bleu et ses eaux turquoise auprès de prestataires comme Rangiroa Activities, Kaimana Excursion, Omoa Rangiroa Tours, Rangitea Tours et Orava Excursion, chacun proposant des formules variées, avec ou sans déjeuner.



• **Activités Nautiques et Snorkeling**

Avec Dédé Excursion plongez dans la beauté des fonds marins avec des sessions de snorkeling à l'Aquarium Naturel ou vivez la sensation unique de la descente de la Passe de Tiputa. Plongée sous-marine avec TOP DIVE



**Des Tarifs
Accessibles
pour Tous**

**L'aller-retour
en bateau vers
Rangiroa est
proposé à un
tarif attractif :**



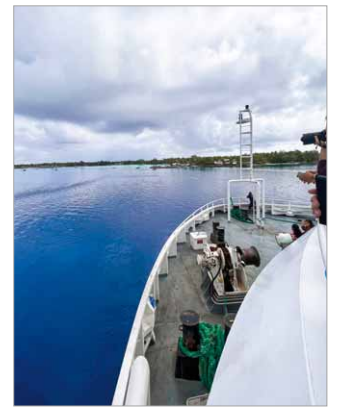
- 20 990 F pour les adultes (13 ans et +)
- 17 990 F pour les enfants (2 à 12 ans)

Possibilité de prendre un package billet bateau + nuit à bord lorsque le bateau sera à quai, au prix de :

- 25 990 F pour les adultes (13 ans et +)
- 20 990 F pour les enfants (2 à 12 ans)

Pour la nuit à bord, l'hébergement se fera sur les sièges inclinables et banquettes du navire, il n'y aura pas de lieu dédié.





• Découverte de Tiputa

- Rairoa Fishing & Tours propose une journée avec visite du village de Tiputa et repas sur un motu.
- KINAKAMO - visite du village et dégustation sur le récif, apprentissage de la préparation du pain coco cuit au barbecue, déjeuner composé de langoustes et poisson.



• Exploration Terrestre

Envie d'explorer Rangiroa à votre rythme ?
Vaere Location Cars et Rangiroa Location proposent des véhicules de location pour une journée d'aventure sur l'île.



• Options d'Hébergement à Rangiroa

Pour prolonger l'expérience, plusieurs hébergements confortables sont disponibles

• **Le Coconut Lodge** : Bungalows climatisés avec lits à baldaquin, décoration polynésienne et équipements modernes tels que minibar, eau filtrée et Wifi haut débit.



• **Tevahine Dream** : Bungalows de style polynésien en bord de lagon, équipés d'une kitchenette, d'un large couchage avec moustiquaire et d'un rafraîchisseur d'air.

Important : Les excursions et offres d'hébergement ne sont pas comprises dans le prix du billet du Vaeara'i et ne peuvent pas être achetées au guichet du navire.
Il est donc indispensable de réserver directement auprès des prestataires.

- Retour en Douceur vers Tahiti -

Après une journée riche en découvertes et une nuit magique sur l'atoll, le Vaeara'i lèvera l'ancre dimanche 20 avril à 13h pour un retour paisible vers Moorea, prévu le lundi 21 avril à 8h après une escale à Tahiti à 6h.



Une Invitation à l'Évasion

Ce week-end unique vers Rangiroa est bien plus qu'un simple voyage :
c'est une promesse d'évasion au cœur d'un lagon légendaire.
Le Vaeara'i offre ainsi l'opportunité parfaite de découvrir ou redécouvrir cet atoll majestueux, entre aventure marine et détente sous les tropiques.

Réservez vite votre billet et laissez-vous emporter par la magie de Rangiroa !

« i-TURU »

Le nouveau portail en ligne
des aides économiques de la DGAE
pour les professionnels.

+ PRATIQUE

+ SIMPLE

www.i-turu.gov.pf

+ EFFICIENT

- ✓ Portail accessible 24h/24 et 7j/7
- ✓ Procédure digitalisée et sécurisée
- ✓ Suivi en temps réel

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES



BP 82 - 98713 Papeete TAHITI
+689 40 50 97 97
secretariat.dgae@administration.gov.pf
www.service-public.pf/dgae

Facebook : DGAE Polynésie française
Instagram : dgae_polynesiefrancaise
LinkedIn : DGAE - Direction Générale
des Affaires Économiques

Une seule gestion centralisée
pour votre pension

Votre Site Internet



Vente
Directe

Channel Manager intégré



Vente en ligne directe

A partir de votre site internet,
vos clients réservent leur séjour :

- Consultation des disponibilités en temps réel
- Paiement immédiat des arrhes via :
 - PayZen Pro de l'OSB
 - SYSTEMPAY de la BT
- Pas de commission (hors frais bancaires)

Gestion centralisée

- Planning des réservations
- Facturation
- Listes quotidiennes
- Suivi des encaissements
- Ventilation du chiffre d'affaires
- Fichier TVA et taxes
- Statistiques

NOUVEAU

Channel Manager

Grâce à son Channel Manager intégré,
Maeva Hébergement pilote vos plateformes
de réservation(OTA) en temps réel !

- Chaque mise à jour dans Maeva (création, modification, suppression) est immédiatement récupérée par vos OTAs
- Chaque mise à jour sur un OTA (création, modification, suppression) est immédiatement répercutée dans Maeva
- Diminution du risque d'erreur et de surbooking
- Gain de temps considérable

Simplifiez votre quotidien et gagnez du temps grâce à notre solution tout-en-un. Maeva Hébergement centralise la gestion de votre établissement, de la réservation à la facturation. Avec Maeva Hébergement, les pensions augmentent leur efficacité et améliorent la satisfaction de leurs clients. En automatisant les tâches répétitives, elles peuvent consacrer plus de temps à des activités à haute valeur ajoutée et se concentrer pleinement sur leur cœur de métier : accueillir et accompagner leurs clients.

• Notre logiciel s'adapte à chaque pension.

Après une phase de paramétrage personnalisée et une formation initiale, vous serez autonome tout en bénéficiant d'un support téléphonique 7 jours sur 7. Chaque pension a un compte et un espace web personnel, garantissant ainsi l'intégrité et l'accessibilité des données.

Ce n'est pas une plateforme groupée. Plus besoin de se soucier des mises à jour ou des problèmes techniques : nous nous occupons de tout.

• Notre solution simplifie la gestion administrative grâce à un module complet incluant :

- **Planning détaillé** : visualisation claire des arrivées, départs et occupations.
- **Gestion des réservations** : Suivi complet (hébergement & prestations).
- **Facturation automatisée** : édition rapide et précise des factures pour les agences et les particuliers.
- **Listes quotidiennes** (ménages, petit-déjeuner, départs-arrivées).
- **Ventilation du Chiffre d'Affaire** pour identifier les prestations les plus vendues.
- **Suivi des encaissements** : assurez-vous d'une gestion efficace de votre trésorerie.
- **Préparation des déclarations fiscales** : gagnez du temps grâce à la génération automatique d'un fichier récapitulatif des TVA et taxes.
- **Statistiques** : analysez les performances de votre établissement par pays et identifiez de nouvelles opportunités de marché.

Maeva Hébergement vous aide également à remplir les données pour l'ISPF.

• Sur ce module de gestion complet, vous pouvez ajouter deux options très intéressantes :

- La vente en ligne directe depuis votre site internet avec les solutions de commerce électronique de l'OSB (PayZen) ou de la Banque de Tahiti (System Pay).
- Le channel manager qui va synchroniser vos disponibilités sur les plateformes de réservation telles que Booking.com, Agoda, Expedia, Airbnb, etc...

Un coût fixe : Nous proposons un abonnement mensuel fixe sans aucune commission sur les réservations.

Maeva Hébergement est le partenaire de plus de 50 établissements en Polynésie française répartis sur 13 îles et 4 archipels.

Notre solution innovante vous permet de gérer votre pension à distance, où que vous soyez.

Bénéficiez d'une prise en main personnalisée : démonstration en ligne et paramétrage sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

Maeva
HÉBERGEMENT

Contacts :

+ 689 87 71 03 03 / + 689 89 71 03 03 / + 689 40 56 58 10

melina@muaroa.com / herve@muaroa.com

PayZen
By OSB
SYSTEMPAY

Rappel aux pêcheurs professionnels côtiers :

Dépôt obligatoire des fiches de pêche avant le 5 de chaque mois.

La Direction des Ressources Marines (DRM) rappelle à tous les exploitants de navires de 3ème et 4ème catégorie l'importance de respecter l'obligation de transmission des fiches de pêche, conformément à l'article 4 de l'arrêté n°1099 CM du 27 juin 2022.

POURQUOI TRANSMETTRE CES FICHES EST ESSENTIEL ?

La transmission des fiches de pêche joue un rôle crucial sur plusieurs plans :

- **Économique** : Ces informations permettent de mieux comprendre et analyser l'état des activités de pêche, ce qui contribue à une gestion optimisée des ressources halieutiques et à la définition de politiques publiques favorisant une pêche durable et rentable.

- **Social** : Le suivi des activités de pêche permet d'évaluer l'impact de cette activité sur l'emploi local et les conditions de vie des pêcheurs. Ces données facilitent également l'accès à certaines aides publiques.

- **Environnemental** : Les fiches permettent de surveiller la pression exercée sur les ressources marines, de protéger les écosystèmes marins et de lutter contre la surexploitation des espèces.

Tenue et transmission des journaux de pêche

Les pêcheurs professionnels de *Poti marara* et *Poti 'auhupu* doivent tenir à jour un journal de pêche, papier ou électronique, dans lequel sont consignés :

- Les activités de pêche ;
- Les zones de pêche ;
- Les types de pêche ;
- Les captures journalières.

Ce document doit être remis à la DRM **au plus tard le 5 de chaque mois**, même en cas d'absence de pêche. Dans ce cas, le motif de cette absence doit être précisé.



MODALITÉS DE TRANSMISSION :

Les fiches de pêche peuvent être transmises par différents moyens :

- Par mail : stat.drm@administration.gov.pf
- Dans les boîtes mises à disposition dans les coopératives ou mairies de votre commune ;
- Directement au siège de la DRM :
Immeuble JB Lecaill à Fare Ute, 1er étage, bureau statistique ;
- Par fax : (689) 40 43 49 79 ;
- Par courrier :
Direction des Ressources Marines, BP 20, 98713 Papeete Tahiti.

Des boîtes aux lettres sont également à votre disposition dans les coopératives de pêche ou dans les antennes de la DRM présentes sur votre île. (voir cartes page ci-contre)

Ressources supplémentaires
Pour consulter les modèles de fiches
et les codes d'identification des espèces,
rendez-vous sur le site officiel :
Carnets de pêche.

Scannez-moi



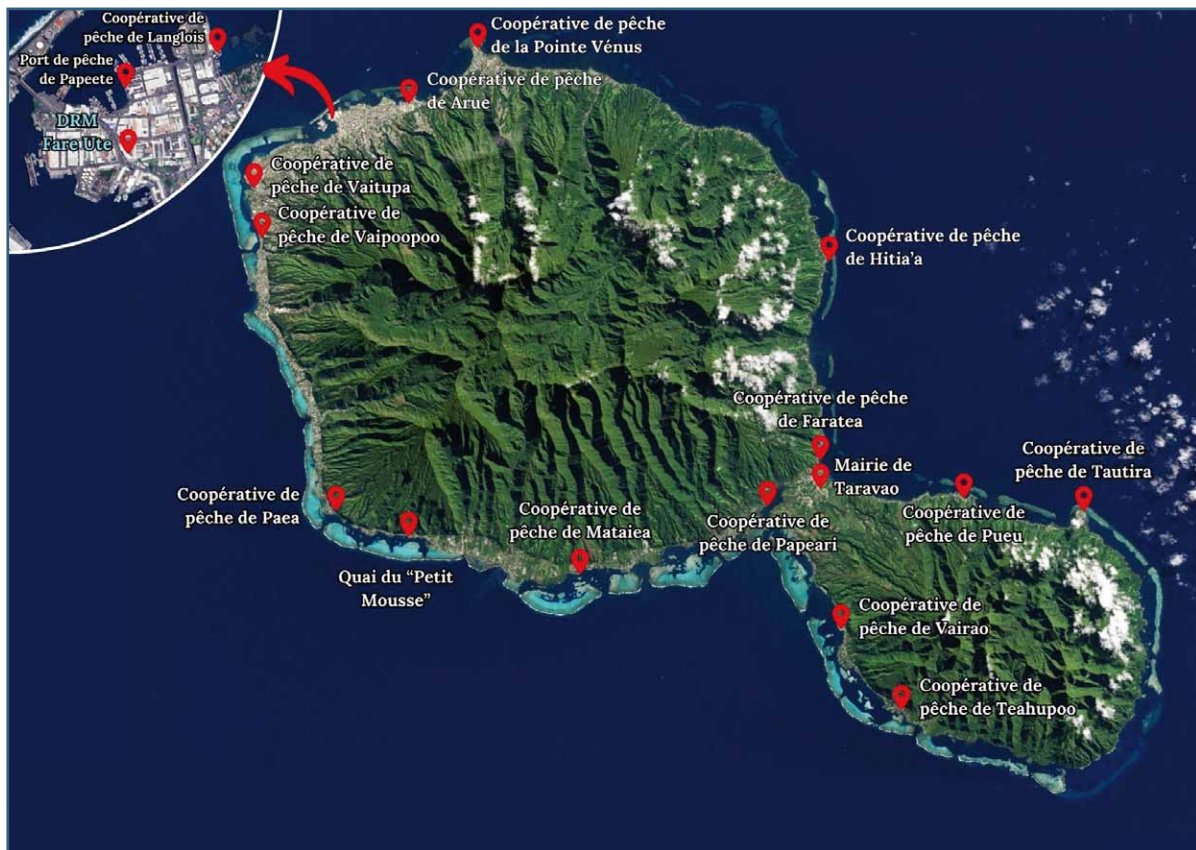
Contact

Pour toute question, le bureau statistique de la DRM
est à votre disposition
au 40 50 26 20.

*Nous comptons sur votre collaboration précieuse
pour le respect de cette obligation réglementaire.*



Positions des boîtes aux lettres destinées à la remise des fiches de pêches côtières et lagunaires sur les îles de Tahiti et Moorea



En ce début d'année, nous avons fait le point sur les projets hydrauliques communaux, qui s'inscrivent dans une démarche de modernisation du réseau de distribution d'eau potable de la commune.

Remplacement des canalisations en amiante-ciment dans le secteur Linareva - école de Haapiti puis dans le secteur Maatea- Vaianae et projet d'une usine de traitement des eaux dans la vallée de Maatea.

Puaitemarama TERAÏ, chargée d'Opération Eau et assainissement Service des Marchés et Opération, précise que la Commune a lancé l'appel d'offres pour le remplacement de 2,5km des tuyaux en amiante-ciment par des tuyaux PVC entre le Linareva et l'école de Haapiti.

« Ce chantier permettra de raccorder ce secteur à l'usine de traitement des eaux de Nuuroa, garantissant ainsi l'accès à une eau potable de qualité pour les habitants de la zone.

Les travaux qui seront financés à 85% par l'État et le Pays et à 15% par la commune, devraient s'achever à la fin du premier semestre 2025. La Polynésienne des Eaux procédera ensuite à la pose des compteurs individuels. Par ailleurs, la commune a obtenu un financement complémentaire pour moderniser les réseaux secondaires dans les servitudes du secteur, renforçant ainsi l'efficacité et la fiabilité du réseau de distribution d'eau potable par l'usine de Nuuroa.

• Secteur Maatea - Vaianae

Nous étudions la possibilité d'installer une nouvelle usine de traitement des eaux dans la vallée de Maatea à proximité du captage existant afin d'alimenter en eaux potables le secteur de Maatea jusqu'à Vaianae, souligne Puaitemarama TERAÏ, cette zone est desservie par 3 captages situés à Haapiti, Atiha, et Maatea. Si les 2 premiers captages sont fragiles et ont tendance à s'assécher en période d'étiage, la ressource de Maatea reste pérenne même en période de sécheresse.

Dans le cadre du contrat d'affermage, la Polynésienne des Eaux va installer des débitmètres qui permettront de définir précisément le volume d'eau à traiter par cette usine qui pourrait se situer dans la vallée de Maatea, nous sommes en cours de négociation pour acquisition d'une parcelle. Ce projet va nécessiter le remplacement des canalisations en amiante-ciment par des tuyaux en PVC qui conditionnent la distribution d'eau potable dans ce secteur, la commune étudie la possibilité de financer ces travaux en fonds propres. Ce projet en cours d'étude est bien avancé et nous espérons distribuer de l'eau potable dans ce secteur d'ici fin 2026.»

La commune de Moorea envisage un projet d'envergure pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de la vallée de Pao Pao.

Consciente des défis et des enjeux liés à cette zone, la commune a lancé une étude approfondie qui devrait durer entre un et deux ans.

- «Notre projet en cours de réflexion avec la Polynésienne des Eaux consiste en l'utilisation de l'ancien captage communal, situé au-dessus du Lycée agricole, et nous étudions l'installation d'une usine de traitement des eaux qui permettrait d'alimenter la zone non potable de Pao Pao ainsi que les usagers situés sur la route des Ananas. Le terrain où devrait être construite cette usine appartient au domaine public. Une fois que nous aurons défini la faisabilité du projet nous entamerons des discussions avec les services du Pays.

Sur la vallée de Pao Pao il existe principalement des branchements privés qui sont aléatoires et très dispersés dans ce secteur.

Dans le cadre du développement de cette vallée en termes d'habitations, il faut de toute façon rationaliser l'apport en eau, et assurer un service aux habitants dans de bonnes conditions.

Deux options sont actuellement à l'étude :

- Alimentation par le bas (depuis la route de ceinture) Cette option consiste à acheminer l'eau depuis la route de ceinture jusqu'aux zones à desservir, cela nécessite d'installer des pompes pour élever l'eau jusqu'aux zones en hauteur, ce qui engendre des coûts d'énergie et de maintenance importants.

- Alimentation depuis le haut de la vallée, cette option consiste à capter l'eau en amont de la vallée, puis à la distribuer par gravité vers les zones à desservir.

L'alimentation se fait par gravité, sans besoin de pompes, c'est la solution la plus écologique, car elle ne consomme pas d'énergie pour le pompage, c'est cette dernière option qui est en cours d'étude».



Le captage de Maatea est une ressource pérenne même en période d'étiage.



Le projet de Maatea prévoit l'installation d'une usine de traitement des eaux identique aux 3 déjà installées sur Moorea, reste à définir le volume d'eau à traiter.

Dans le cadre de la stratégie de potabilisation, la Commune et la Polynésienne des Eaux vont actualiser le Schéma Directeur de l'Eau qui date de 2014, afin de définir des priorités pour les travaux à venir et achever la potabilisation de l'ensemble de l'île de Moorea.



Mahutarii TANOÀ,
nouveau Chargé d'Opération Eau et
Assainissement pour la commune de Moorea

La commune de Moorea a récemment renforcé son équipe dédiée à l'eau et à l'assainissement avec le recrutement de Mahutarii TANOÀ en fin d'année 2024. Il occupe le poste de chargé d'opération et épaulé Puaitemarama TERAÏ dans le suivi des travaux de développement du service de l'eau et la mise en place de nouveaux projets. Il assure un rôle de coordination essentiel entre la commune et la Polynésienne des Eaux, facilitant ainsi la communication et la réalisation des projets liés à l'eau et à l'assainissement.

Originaire de Tahiti et résident de Moorea depuis 5 ans, Mahutarii TANOÀ apporte une expertise technique à son nouveau poste. Titulaire d'un BTS en Bâtiment, il a acquis une expérience professionnelle au sein de bureaux d'études à Tahiti et Moorea, où il a notamment exercé les fonctions de dessinateur et d'opérateur géomètre. Ses compétences en bâtiment et en topographie seront précieuses pour mener à bien les projets de développement du service de l'eau et d'assainissement de la commune. Sa connaissance du terrain et sa capacité à réaliser des plans et des mesures précises seront des atouts pour assurer le suivi des travaux et la coordination avec les différents acteurs.



Analyse du débit sur le secteur non potable entre Maatea et l'école de Haapiti

Les équipes de la Polynésienne des Eaux sont actuellement en train d'installer des débitmètres sur le réseau de distribution d'eau non potable, dans le secteur compris entre Maatea et l'école de Haapiti.

- Il n'y avait pas de données précises sur le débit de ce secteur non potable, nous n'avions que des estimations approximatives, souligne Vetea HAHE responsable de l'agence de Moorea. Avec la pose de 4 débitmètres situés respectivement : 1 à Maatea, 1 à Vaiana (à côté du Temple Mormon), 1 à Haapiti à proximité du captage et enfin 1 à la limite de Atiha et Maatea, nous pourrions mesurer précisément le débit de ce secteur, grâce à un enregistrement continu des données 24h/24. L'installation de l'ensemble des appareils sera finalisée au plus tard à la fin du premier trimestre. Les emplacements ont été préparés par nos agents et la livraison des débitmètres par notre fournisseur est en cours.

Une analyse précise du secteur en vue de l'installation d'une usine de traitement des eaux.

- Une fois les données collectées par notre logiciel de télégestion, nous procéderons à une analyse précise de ce secteur. Cette analyse nous fournira une vision globale de la zone et nous permettra de déterminer les caractéristiques techniques de la nouvelle usine de traitement des eaux.

Cette dernière sera installée dans la vallée de Maatea, à proximité du captage existant.

Nous espérons avoir les premiers résultats avant la prochaine période d'étiage pour pouvoir définir une stratégie de gestion des ressources.

Le secteur est actuellement alimenté par trois captages : Atiha, Haapiti et Maatea. Cependant, les captages d'Atiha et Haapiti sont particulièrement vulnérables en période de sécheresse, pouvant entraîner des difficultés d'approvisionnement. Heureusement, le captage de Maatea dispose d'une ressource en eau pérenne, même en période d'étiage, garantissant ainsi un approvisionnement plus stable. L'ensemble des données collectées nous permettra de déterminer avec précision le volume nécessaire pour la future usine de traitement des eaux.

Cette usine, dont le fonctionnement sera similaire aux trois autres déjà en service à Moorea (Haumi, Papetoai et Nuuroa), assurera un approvisionnement en eau potable fiable et de qualité. Une fois les démarches administratives nécessaires accomplies, nous pourrions lancer la commande de cette usine, dont l'installation est prévue au cours du premier semestre 2026. Enfin, la commune réalisera la rénovation du réseau principal de distribution, ce qui permettra la pose des compteurs individuels et la distribution de l'eau potable à l'ensemble des usagers de ce secteur.



Les agents de la Polynésienne des Eaux préparent la pose des débitmètres



Type de débitmètre installé

Appliquons les bons tuyaux



Je répare mes fuites



Je ferme l'eau pendant
la vaisselle et le brossage
des dents



J'opte pour des douches
courtes



J'arrose mes plantes
la nuit et seulement si
c'est nécessaire



Après
la saison
des pluies,
viendra
la saison
sèche !



Utilise ton compteur
pour détecter une fuite à la maison



S O F I T E L

KIA ORA MOOREA BEACH RESORT

Fondé en 1977,
situé le long de la plus belle plage de
l'île, *le Sofitel Moorea* est depuis sa
création l'établissement emblématique
de Moorea.

L'hôtel se veut l'incarnation
de l'art de vivre polynésien,
porté par ses équipes et
ses partenaires locaux.



© Gregoire Le Bacon

« *Chaque instant passé au Sofitel Moorea est une invitation à la sérénité et à l'émerveillement. Nos hôtes peuvent profiter de nombreuses activités aquatiques, d'une détente au bord de l'eau ou simplement du plaisir de se promener sur une plage de sable blanc immaculé.* »



*Patrice AIRA,
Directeur Général*

Le plein de nouveautés pour 2025, avec une nouvelle équipe. Depuis plusieurs mois, le renouvellement d'une partie de l'équipe de Direction vient insuffler un vent de fraîcheur et de dynamisme à cet établissement iconique.

Patrice AIRA, nouveau Directeur Général, Christophe TESSIER, Directeur de la Restauration, et Charlotte CHAPPARD, Directrice de l'Hébergement, apportent chacun une riche expérience acquise aux quatre coins du monde.

Avec des carrières marquées par des postes prestigieux dans l'hôtellerie internationale, ils s'engagent à porter le *Sofitel Kia Ora Moorea* à de nouveaux sommets.

Ils rejoignent une équipe déjà bien connue localement, notamment le Chef Exécutif Frédéric GIGOU et son équipe, qui continuent d'émerveiller par leur savoir-faire et leur créativité.

Ils sont enthousiastes à l'idée de contribuer ensemble à offrir des moments d'évasion incomparables à leurs hôtes. Ils viennent compléter une équipe composée en grande partie de personnel fidèle, présent depuis de nombreuses années.

Leur expertise, leur dévouement et leur chaleur humaine sont des piliers de l'expérience *Sofitel*.

Nombre de clients résidents les connaissent bien pour les avoir rencontrés lors de séjours précédents, et leur présence apporte un sentiment de continuité et de familiarité qui fait toute la richesse de l'établissement.



Le Dépaysement à Quelques Minutes de Tahiti

Le Sofitel Kia Ora Moorea offre un havre de paix et de luxe accessible à tous les résidents de Moorea et de Tahiti, dans un cadre naturel magnifique.



À quelques minutes du quai des ferries et de l'aéroport, l'établissement offre une expérience luxueuse, face à l'île de Tahiti - que ce soit pour une journée détente avec les Daypass ou pour un séjour complet grâce aux tarifs exclusivement réservés aux résidents.

Une fois arrivés sur place, vous pourrez profiter de la piscine avec vue sur le lagon turquoise, ou de la plage de sable blanc, la plus longue de l'île.

Le lagon protégé permet à petits et grands de se baigner en toute sécurité.

Le bar de la plage sert des rafraîchissements et de quoi se restaurer tout au long de la journée : vous pouvez passer votre commande de votre transat sans vous déplacer !

Le Bar Vue : Un Incontournable au Cœur du Paradis



Avec une carte de cocktails innovants et une vue panoramique spectaculaire sur le lagon et Tahiti, le Bar Vue est un point de rencontre privilégié pour les résidents et les visiteurs.

Le Bar Vue est idéal pour déguster un cocktail tout en admirant le coucher de soleil, face à l'île de Tahiti.

Chaque soir, le Happy Hour est l'occasion idéale de se retrouver entre amis ou en famille dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Des animations y sont régulièrement organisées.



Le Pure et le K : Deux options de Restauration dans un Cadre Exceptionnel



Le restaurant Pure propose un petit-déjeuner typiquement polynésien le dimanche matin (sauf les jours de brunch). Poisson cru sous toutes ses formes, firi firi, poissons grillés et d'autres spécialités typiques sont proposées, au rythme des ukulele.

Tous les mercredi et samedi soirs, un spectacle de danse polynésienne ainsi qu'un buffet Maa Tahiti y sont proposés.

Le samedi soir, un véritable ahimaa, préparé avec soin par les équipes, et cuit pendant des heures dans le four traditionnel, est servi : l'occasion pour petits et grands de découvrir ou re-découvrir ce repas typiquement polynésien. Rendez-vous à 17h30 devant l'entrée du restaurant pour l'ouverture du four en musique !



L'établissement annonce, pour les Fêtes spéciales, la reprise tant attendue des Brunchs du Dimanche, une expérience gastronomique qui ravira vos papilles dans un cadre enchanteur.

Avec accès à la plage et à la piscine toute la journée, et accompagné de la magnifique voix de Hauata, le brunch est une invitation à la gourmandise et à la convivialité.



Restaurant



Pour une escapade en amoureux, dans un cadre intime et romantique pensez à réserver votre soirée au restaurant K. Un menu dégustation 5 ou 7 plats est proposé et évolue au fil des saisons.

Ouvert le soir : lundi - mardi - jeudi et vendredi uniquement sur réservation - Dress code : Chic - décontracté



Indication Géographique « Rhum de Polynésie française » : Vers une reconnaissance européenne



Le Syndicat des producteurs de rhum pur jus de Polynésie française franchit une étape cruciale dans la reconnaissance de son savoir-faire.

En février, il a déposé un dossier auprès de la Direction de l'Agriculture de Polynésie française (DAG), avec le soutien de Certipaq, Organisme Certificateur et d'Inspection Associatif.

Des experts métropolitains vont être dépêchés pour auditer les planteurs, transformateurs et distillateurs, une mission prévue pour mi-2025.

L'objectif : obtenir une reconnaissance officielle de l'Indication Géographique (IG) au niveau local par le Ministère de l'Agriculture polynésien au deuxième semestre.

Cette reconnaissance locale est la première étape vers une homologation européenne.

Le dossier sera ensuite soumis à l'Institut national de l'Origine et de la Qualité (INAO).

La DAG (Direction de l'Agriculture de Polynésie française) a déjà établi une convention avec l'INAO pour faciliter la reconnaissance européenne des signes de qualité polynésiens.

Des échanges réguliers garantissent la conformité du dossier avec les directives européennes.

L'Union Européenne (UE) joue un rôle central, car la réglementation du rhum est encadrée par un règlement européen sur les boissons spiritueuses, qui régit également les IG.

Le Syndicat vise à actualiser ce règlement pour permettre l'appellation « rhum agricole » sur les étiquettes. Le projet sera porté au niveau national par l'INAO, puis au niveau européen pour une mise à jour du règlement existant.



La reconnaissance locale et l'appellation "agricole" constituent des leviers stratégiques pour l'essor et la valorisation des rhums de Polynésie française.

À terme, il sera possible de préciser l'île d'origine au sein de l'Indication Géographique (IG).

- **Valorisation du terroir et de l'authenticité :**

À terme, l'Indication Géographique (IG) permettra de distinguer les rhums en fonction de leur île d'origine.

Par exemple, si toutes les étapes de production, de la coupe de la canne à la distillation, sont réalisées à Moorea, la mention "rhum de Moorea" pourra être apposée, soulignant ainsi le lien intime entre le produit et son terroir.

- **Transparence et garantie de qualité :**

La reconnaissance locale s'accompagnera de la publication d'un cahier des charges rigoureux, détaillant les méthodes de production.

Ce document, accessible au public, garantira une transparence totale envers les professionnels et les consommateurs, renforçant ainsi la confiance dans la qualité et l'authenticité des rhums polynésiens. un style de plus en plus pris. Cette structure démarchera et consolidera l'offre des rhums polynésiens, assurant ainsi leur développement et leur pérennité.



Consolidation et Pérennisation de la Filière Canne-Rhum en Polynésie française.

« Notre objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière canne-rhum afin d'assurer sa pérennité et son développement souligne Étienne HOUOT Directeur Commercial & Logistique MANUTEA. Pour ce faire, nous sollicitons activement le soutien des institutions publiques, notamment le Ministère de l'Agriculture, pour des aides à la plantation et un accompagnement de nos initiatives à l'export.

Nous bénéficions déjà du soutien de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des

Métiers (CCISM) et espérons renforcer notre partenariat avec le Ministère de l'Économie, qui soutient déjà la filière en prenant en charge le fret de matériel agricole inter-îles.

Nous aspirons également à être éligibles à la défiscalisation locale pour les investissements en matériel de production liés à la fabrication d'alcool. Nous travaillons à démontrer la valeur ajoutée significative de cette filière pour le Pays et son potentiel d'exportation, ce qui contribue à valoriser l'image de la Polynésie française à l'international. »

Le Syndicat regroupe actuellement 5 distilleries :

« Manaò, Pari Pari, Manutea, Tamure et T.I.E. qui a récemment rejoint le syndicat .

Notre ambition est d'intégrer tous les acteurs valorisant la canne à sucre à travers la production de rhum. Il est crucial que tous les producteurs de rhum adhèrent au syndicat et se conforment à son cahier des charges. Cela garantira que, demain, tous les acteurs proposeront un rhum de Polynésie française respectueux des normes de qualité communes.»

Rayonnement des Rhums Polynésiens sur la Scène Internationale.

Pour Étienne HOUOT, « le développement florissant du rhum à l'échelle mondiale représente une aubaine pour la Polynésie française. Nous sommes convaincus que cette filière jouera un rôle clé dans la croissance économique de notre archipel, et qu'elle aura un impact positif significatif sur l'île de Moorea. »

22ème édition de Sirha Lyon



« Fidèles à notre ambition de promouvoir le rhum polynésien à l'international, nous étions présents au Sirha en janvier dernier.

Ce salon, exclusivement réservé aux professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation, a été une plateforme idéale pour établir des contacts privilégiés avec des épiceries fines, des cavistes et des hôteliers. Notre objectif était de présenter l'intégralité de notre catalogue, mettant en avant nos rhums, nos jus de fruits et nos autres spiritueux MANUTEA. Ces échanges fructueux ont permis à ces professionnels de découvrir des produits originaux et de grande qualité, répondant à leur quête d'innovation.»

La 22ème édition de Sirha Lyon organisé par le groupe GL events

qui s'est déroulée du 21 au 27 janvier a enregistré une fréquentation record avec 257 363 professionnels qualifiés qui se sont réunis

à Eurexpo Lyon (salon international de la restauration de l'hôtellerie et de l'alimentation).

Cette année, le salon rassemblait pour la première fois l'univers des vins et des spiritueux dans un pôle exclusivement dédié à ce secteur.

La 2e édition du Mondial du Rhum, s'est tenue mi-février au Palais Brongniart à Paris.

« Ce salon a permis aux professionnels du secteur de partager leurs innovations et d'explorer les enjeux liés à l'économie circulaire, à l'intelligence artificielle, et à la formation des futurs acteurs de la filière. Les rhums Manutea ont été mis en valeur sur le stand du Syndicat des Producteurs de Rhum de Polynésie française, au sein de l'espace Business France. Nous exprimons notre gratitude envers la CCISM, qui a cofinancé notre participation à cet événement.»



Salon de l'Agriculture

« Notre tournée de promotion métropolitaine s'est achevée en beauté avec notre participation à l'incontournable Salon international de l'agriculture à Paris.

Cette année, la Direction de l'Agriculture de Polynésie française a créé un village polynésien, offrant une vitrine exceptionnelle à nos produits.

Les rhums MANUTEA ont brillé, remportant la médaille d'or dans la catégorie des rhums blancs pur jus de canne.

Cette distinction prestigieuse récompense l'excellence du travail de nos équipes, de la culture de la canne à l'embouteillage.»

« L'année 2025 sera celle de l'expansion pour les rhums Manutea.

L'augmentation de nos capacités de production, grâce aux récoltes de Moorea et Tahaa, nous permettra de concrétiser nos ambitions à l'export, précise Étienne HOUOT. Alors que nous exportons actuellement 3 000 bouteilles en métropole, représentant 10 % de notre production totale de 30 000 bouteilles, nous visons à atteindre 6 000 bouteilles sur ce marché et à ouvrir de nouveaux horizons avec 2 000 bouteilles supplémentaires. Des discussions sont en cours avec des partenaires en Italie, en Scandinavie et au Pérou, et le marché japonais figure également parmi nos priorités. »



B.P. 23 - 98728 Moorea - Polynésie Française Tél.: 40 55 20 00
www.rhum-manutea.com - www.rotui.pf - www.vinananas-manutea.com

manutea@rotui.pf

Facebook : Manutea Tahiti

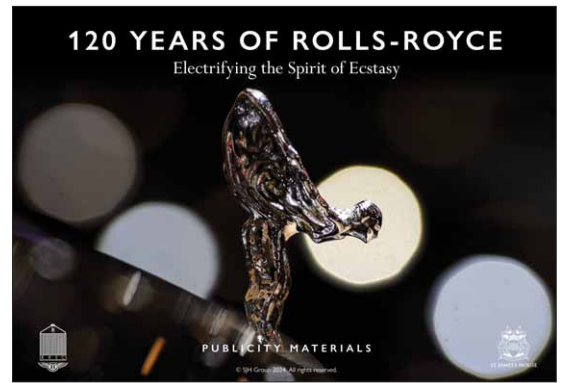




Suite à sa participation aux célébrations du 120e anniversaire de Rolls-Royce à Londres, Jean-Michel MONOT, Directeur général de MANUTEA, partage ses impressions sur cet événement prestigieux.

« Les limites n'existent que pour être repoussées et les frontières pour être redessinées ».

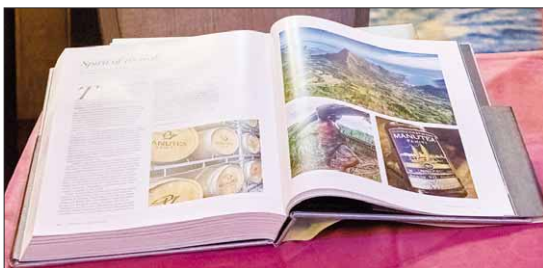
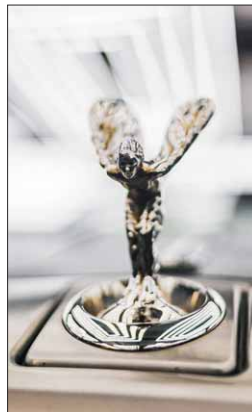
« C'est un élan partagé par la prestigieuse marque automobile britannique Rolls-Royce qui fête son 120ème anniversaire cette année. Le RREC (Rolls-Royce Enthusiasts' Club) s'était réuni le mardi 10 décembre 2024 à Londres au JW Marriott Grosvenor House pour célébrer les valeurs d'un constructeur qui tend vers la perfection grâce à l'excellence de ses équipes et cette vision que le vrai luxe ne peut être que durable. Cet héritage se traduit par un chiffre marquant : 80% des véhicules Rolls-Royce mis en circulation depuis la création de la maison en 1904 sont toujours sur les routes.»



MANUTEA a participé aux célébrations du 120e anniversaire de Rolls-Royce à Londres, un événement où l'excellence et le raffinement étaient à l'honneur.



Jean Michel MONOT était accompagné de Mr Donald MAC KENZIE, ambassadeur en spiritueux Premium. »



L'événement a été organisé par St James House, qui a également produit un ouvrage exceptionnel de 400 pages retraçant l'histoire de Rolls-Royce. Ce livre de prestige s'enrichit de chapitres thématiques dédiés à l'art de vivre, explorant les voyages, la maroquinerie, la gastronomie et les spiritueux. C'est dans ce contexte d'excellence que MANUTEA a eu l'honneur de figurer, se voyant accorder une place de choix sur deux pages au sein de ce chapitre .

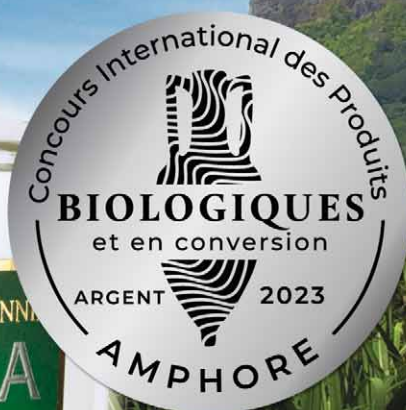
« Cette aspiration guide également notre travail chez Manutea Tahiti et le RREC nous a fait l'immense honneur de nous ouvrir les portes de cette journée exceptionnelle où nous avons eu l'occasion de présenter notre histoire, notre terroir et nos rhums polynésiens à près de 2000 invités venus des 4 coins du globe. »

« Cette reconnaissance met en lumière le savoir-faire des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement pour mettre en bouteille un spiritueux d'exception, expression d'une terre si généreuse et préservée et héritage également des navigateurs polynésiens qui ont introduit la canne à sucre sur nos îles il y a plus de 1000 ans. Cette incursion sur le marché britannique est l'occasion de rencontrer de potentiels partenaires distributeurs pour que notre histoire soit partagée avec de nouveaux consommateurs et pour que la filière canne rhum en Polynésie puisse continuer de briller au-delà du triangle polynésien. Cette dynamique sera aussi amplifiée par l'indication géographique rhum de Polynésie française portée par les distilleries locales et prochainement instruite par les services du Pays.»

RHUM BIO AGRICOLE



MANUTEA
TAHITI



Moorea,
la force
d'un terroir
au service
d'un rhum
d'exception



www.rhum-manutea.com

Manutea Tahiti - Jus de Fruits de Moorea

L'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photo: conception - Aurimas Moceva

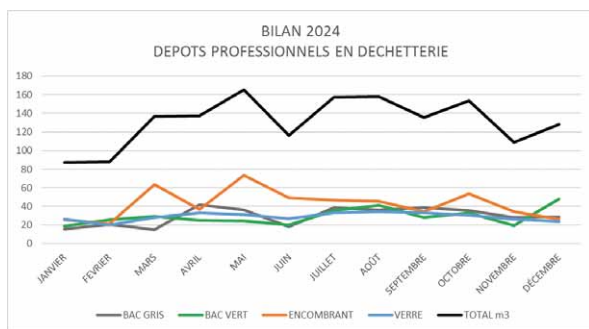


Déchetterie de Temae

Bilan 2024 de la fréquentation

« La déchetterie de FENUA MA
a connu une forte augmentation de fréquentation en 2024. »

- Fin novembre, 20 763 passages étaient comptabilisés soit une moyenne mensuelle de 1 888 passages. Les particuliers représentent la majorité des usagers (89%), ce qui équivaut à plus de 75 passages par jour ouvré.
 - Afin d'assurer la sécurité et de faciliter la gestion des déchets, un protocole d'accès a été mis en place à la déchetterie.
 - Pour limiter l'affluence et optimiser le traitement des déchets, chaque usager doit se présenter à l'agent situé à l'entrée du site.
 - L'accès à la déchetterie est autorisé uniquement lorsque 4 véhicules sont présents sur le site. Si ce nombre est atteint, les usagers sont invités à patienter jusqu'à ce qu'un véhicule quitte les lieux, après accord de l'agent.
 - Ce protocole a pour objectif d'éviter les embouteillages à l'intérieur du site et de garantir la sécurité des usagers.
 - L'agent peut volontairement ralentir le flux pour sécuriser les dépôts.
- De plus, les camions de FENUA MA ou Enviropol, lorsqu'ils sont présents sur le site pour charger et évacuer des déchets, sont prioritaires par rapport aux particuliers. FENUA MA vous remercie de votre patience et de votre compréhension.



La déchetterie accepte, gratuitement, les vieux pneus des particuliers, à raison de 5 pneus maximum par semaine. Cette limitation permet de gérer le flux de déchets et d'assurer le bon fonctionnement du site.

NOUVEAU
pour les
professionnels



Afin de mieux gérer les dépôts de déchets professionnels, un nouveau système d'identification a été mis en place. Les professionnels souhaitant déposer des déchets doivent désormais être munis d'un badge.

Lors de chaque dépôt, le gardien de la déchetterie complètera un formulaire avec les informations suivantes :

- Nom de la société
- Nom du chauffeur
- Immatriculation du véhicule
- Type de déchets
- Volume des déchets

- Ces données seront utilisées pour établir la facturation mensuelle, basée sur un tarif de 8 200 xpf/m³ (susceptible d'évoluer en cours d'année).
- Les badges sont délivrés gratuitement par le service des déchets aux Services Techniques de la Commune à Vaïare.

Pour obtenir un badge, veuillez contacter le 40 55 08 70. En cas de perte ou de demande de badge supplémentaire, un montant de 1 000 xpf par badge sera facturé.

DÉCHETTERIE DE TEMAE

HORAIRES D'OUVERTURE

Horaires d'ouverture aux Particuliers / Hora matarara'a no te mau ta'ata tātā'tahi

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche & Jours fériés
MATIN	06H - 13H					07H - 11H	FERMÉ
APRÈS-MIDI	FERMÉ						

Horaires d'ouverture aux Professionnels / Hora matarara'a no te mau ta'iete

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche & Jours fériés
MATIN	08H - 13H					FERMÉ	
APRÈS-MIDI	FERMÉ						



TRIQNS

Tél. : 40 56 50 92 (Moorea) • Tél. : 40 54 34 50 (Papeete) • Mail : accueil@fenuama.pf

TRIENS

Le tri c'est simple.



**BOUTELLES &
FLACONS EN PLASTIQUE
AVEC LEUR BOUCHON**



CARTONS



**BOÎTES
METALLIQUES
RINCÉES**

LE TRI DU BAC VERT

DÉCHETS PROPRES



**PAPIERS,
MAGAZINES
& JOURNAUX**



**CANETTES
ALUMINIUM**



**DÉCHETS
EN VRAC**
PAS DE SAC

PENSEZ À
**COMPACTER VOS
PRODUITS ET À
PLIER VOS CARTONS**



Téléphone : 40 54 34 50 - Email : accueil@fenuama.pf

Syndicat Fenua Ma

www.fenuama.pf

PHILIPPE DUBOIS



EXPOSITION
DU 11 AU 17 MAI 2025
HÔTEL HILTON
TAHITI



Plongez dans l'univers coloré et vibrant de
Philippe DUBOIS,
un artiste captivé par l'âme polynésienne.

Ses toiles, peuplées de personnages énigmatiques sans visage, racontent des histoires silencieuses à travers des gestes éloquents. Les scènes de marché animées, les fêtes joyeuses et les emblématiques trucks polynésiens sont autant de témoignages de son attachement à la vie locale.

Cette année, l'artiste nous invite à découvrir de nouveaux horizons, explorant avec sensibilité les paysages luxuriants et les couchers de soleil flamboyants sur le lagon. Sa palette s'est enrichie de nuances chaleureuses de jaune orangé, apportant une lumière dorée et enveloppante à ses créations. Laissez-vous emporter par le regard bienveillant et optimiste de Philippe DUBOIS sur la Polynésie.





Didier
GENDRON

Dadi Art Galerie
Haapiti

Contact : 87 76 14 64





Didier GENDRON est un peintre passionné depuis son enfance.

Autodidacte, il a choisi l'huile, une matière qu'il affectionne particulièrement pour sa richesse et sa profondeur. Il puise son inspiration dans les paysages polynésiens, s'inscrivant dans la lignée d'artistes tels que le Baron Von Nagy, peintre hongrois du XXe siècle qui résida à Moorea.



Ses thèmes de prédilection sont les paysages de Moorea, qu'il capture dans l'éclat de la lumière ou la douceur des couchers de soleil.

Il privilégie les grands formats, permettant ainsi aux spectateurs de s'immerger pleinement dans ses créations.

Les amateurs reconnaîtront sa maîtrise des couleurs et son talent pour retranscrire les jeux d'ombres et de lumières qui se reflètent sur le lagon de Moorea, offrant une vision à la fois réaliste et poétique de son île.

Les amateurs d'art seront séduits par sa maîtrise de la peinture à l'huile, dont le travail évoque parfois l'esprit impressionniste.

Sa palette riche et dense, où les couleurs s'harmonisent avec une subtilité remarquable, invite le spectateur à partager sa vision artistique et ses moments de communion profonde avec la nature.

Chaque tableau est une invitation à ressentir l'émotion que l'âme éprouve face aux paysages de Moorea, capturés dans leur splendeur changeante.

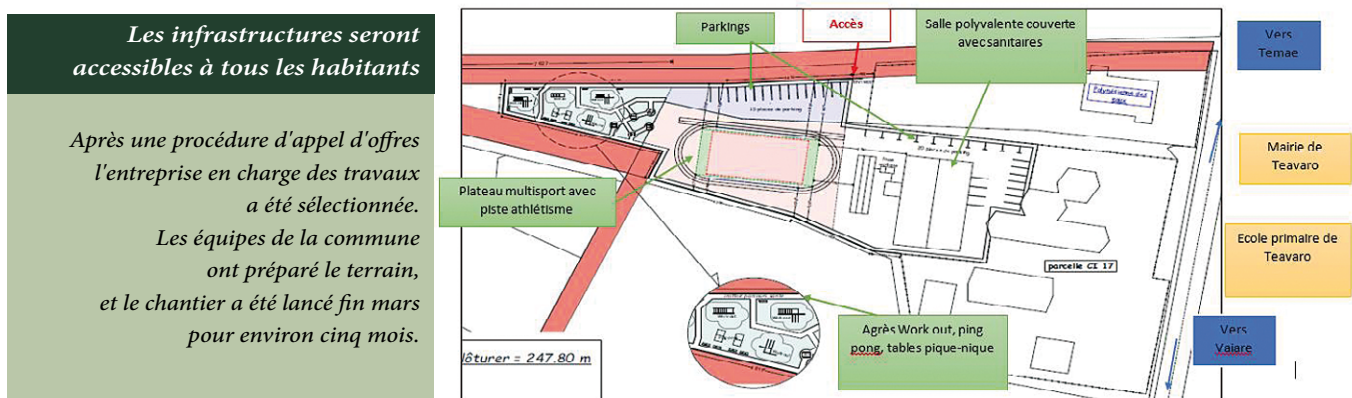


Site multisport de Teavaro : un espace de loisirs et de sport pour tous.

L'aménagement d'un site multisport à Teavaro est un projet ambitieux qui transformera l'espace public en un lieu de vie dynamique et inclusif. Il s'agit d'un espace moderne et accessible, conçu pour encourager la pratique sportive, promouvoir la santé et renforcer la convivialité au sein de la communauté.

Ce projet répond à un besoin exprimé par les habitants de Teavaro : offrir aux jeunes un cadre structuré pour la pratique sportive, afin de les rassembler et de les éloigner de la dispersion. Il permettra également aux familles de se joindre à eux, grâce à des aménagements conviviaux : tables de pique-nique, bancs, sanitaires, et autres commodités. En somme, ce site multisport sera un véritable lieu de rencontre intergénérationnel, où le sport et le bien-être seront au cœur de la vie locale.

La réalisation de ce projet d'aménagement multisport a franchi une étape décisive avec l'adoption d'une délibération communale. Celle-ci entérine l'attribution de financements essentiels par l'État : une dotation DETER (dotation d'équipement des territoires ruraux) qui vise à soutenir financièrement les projets d'investissement des communes et groupements de communes pour l'aménagement de l'espace de loisirs, et un financement intégral de l'ANS (Agence nationale du sport) pour le plateau sportif. L'atout majeur de ce projet réside dans la maîtrise du foncier. Les aménagements seront réalisés sur des terrains appartenant à la commune, ce qui simplifie considérablement les procédures et garantit la pérennité de l'espace multisport.



Ce nouvel espace, conçu pour encourager l'activité physique et le bien-être de toute la communauté, se veut un lieu de rencontre et de partage, où chacun pourra s'adonner à son sport favori et découvrir de nouvelles disciplines. Afin de le sécuriser, une clôture sera installée ainsi qu'un parking.

Le Plateau Multisports, espace dédié à l'activité physique, conçu pour le plaisir et le bien-être de tous, jeunes et adultes. D'une dimension généreuse de 34m x 16m, ce terrain polyvalent est spécialement aménagé pour la pratique d'une variété de sports :

Sports collectifs dynamiques :

Volley-ball, basket-ball et futsal, pour des matchs animés et l'esprit d'équipe.

Sport de raquette convivial :

Un espace dédié au tennis, pour des échanges sportifs et ludiques.

Athlétisme pour tous :

Une piste d'athlétisme entourant le terrain, idéale pour la course, le sprint et l'entraînement, favorisant ainsi une pratique sportive diversifiée.

Remise en forme en plein air :

Des agrès de « Workout » modernes et variés, pour une séance de musculation tonique et revigorante.

Divertissement ludique :

Des tables de ping-pong pour des parties entre amis ou en famille.

Moments de convivialité :

Des tables de pique-nique, des bancs et un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite, pour des moments de partage et de détente en toute sérénité.

Ces infrastructures favoriseront non seulement la pratique régulière d'activités physiques, mais aussi les échanges et le partage entre les différentes générations, créant ainsi un lien social fort entre les jeunes et les seniors.



Budget :
Aménagement du plateau multisport financement 100% État : 29 568 568 F CFP TTC
Aménagement d'un espace de loisir : État : 22 546 008 F CFP TTC Commune de Moorea-Maiao : 9 582 053 F CFP TTC Total : 32 128 061 F CFP TTC
Partenaires clés du projet : État (via l'Agence Nationale du Sport et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

44e MARATHON de VALENCE

«TRINIDAD ALFONSO ZURICH»

Damien TROQUENET, figure emblématique de la course à pied au Fenua, a relevé un nouveau défi en participant au 44e Marathon de Valence, en Espagne, le 1er décembre dernier.

Cette édition a rassemblé un nombre impressionnant de 28 180 coureurs, dont 6 182 femmes (22%), venus s'élancer sur le parcours mythique de 42,195 km. L'événement a revêtu une dimension particulière cette année, se déroulant peu de temps après les violentes intempéries qui ont frappé la région de Valence, ajoutant un esprit de solidarité et de résilience à la compétition.

Exploit de Damien TROQUENET :

Il pulvérise son record personnel et s'empare du record de Polynésie.

Damien TROQUENET, animé par la volonté de surpasser ses propres limites, s'était fixé pour objectif de battre son record personnel. Cependant, la course a pris une tournure exceptionnelle. Puisant dans ses réserves, il a non seulement pulvérisé son précédent chrono de 2h28min30s, mais il a également effacé des tablettes le record de Polynésie, détenu depuis 1983 (2h25min28s), en franchissant la ligne d'arrivée en un temps remarquable de 2h24min50s.

Cette performance a été favorisée par des conditions météorologiques idéales, avec des températures bien plus clémentes qu'à Moorea, où Damien s'entraîne assidûment.

Le parcours plat et rapide a également joué un rôle déterminant, lui permettant de maintenir une cadence soutenue tout au long de l'épreuve.



Damien TROQUENET termine 250e avec un temps de 2h 24 min et 40 sec . Les 3 premiers avaient un rythme très soutenu, à l'image du Kenyan Sebastian SAWE qui termine premier en 2h 2min et 5sec



Le Marathon de Valence Trinidad Alfonso Zurich, reconnu comme le quatrième marathon le plus rapide au monde avec un record de 2h 01mn 48s, offre un parcours exceptionnel, propice à l'établissement de nouveaux records personnels.

Couru dans des conditions idéales pour les épreuves de longue distance, avec des températures agréables oscillant entre 12 et 17 degrés, cet événement se déroule dans le cadre spectaculaire de la Cité des Arts et des Sciences. Cette combinaison unique de facteurs fait du marathon de Valence un rendez-vous incontournable sur la scène nationale et internationale.

Le Marathon de Valence Trinidad Alfonso Zurich 2024 a mobilisé près d'un million d'euros dans le cadre de sa campagne « Valencia runs 4 Valencia », afin de soutenir la reconstruction des villes et des vies affectées par la tempête du 29 octobre. Les fonds récoltés ont été distribués de trois manières principales :

• Contribution des organisateurs :

SD Correcaminos s'est engagé à verser 3 euros par coureur franchissant la ligne d'arrivée, soit 28 590 participants. Cependant, l'organisation a généreusement augmenté cette somme initiale à 227 000 euros.

• Dons des coureurs et supporters :

Grâce au dossard numéro zéro et à une plateforme en ligne dédiée, les participants et les supporters ont contribué à hauteur de 205 000 euros. Ces dons provenaient de particuliers, de clubs de course du monde entier et de tour-opérateurs partenaires de l'événement.

• Contributions de donateurs et sponsors :

Des dons supplémentaires de généreux donateurs et sponsors ont complété cette cagnotte, permettant d'atteindre le montant total alloué aux sinistrés.

PODIUM

1er - SAWE Sebastian 2h 02mn 05s - Kenya

2e - GELETA Deresa 2h 02mn 05s - Ethiopie

3e - MAKEITO Daniel 2h 04mn 24s - Kenya

Le futsal à Moorea : une discipline en plein essor

Tania CADOUSTEAU, Présidente du comité futsal de Moorea, nous a présenté les résultats de la Coupe de Moorea et du championnat de Moorea 2024, ainsi que les événements à venir.

Coupe de Moorea

La Coupe de Moorea, qui s'est déroulée en novembre dernier, a vu s'affronter les six clubs de l'île. L'Olympique PAPETOAI a remporté le trophée, suivi de Team MOZ en deuxième et de Tamarii VARARI à la troisième place. Grâce à leurs performances, les deux premières équipes avaient obtenu leur billet pour le championnat fédéral de la Fédération Tahitienne de Football, seul l'Olympique PAPETOAI s'est distingué, assurant sa participation au festival des îles qui se déroulera en en 2026.



1er - Olympique PAPETOAI



2e - Team MOZ



3e - Tamarii VARARI

Championnat de Moorea.

Le championnat de Moorea, qui s'est déroulé en décembre dernier, a confirmé la domination de l'Olympique PAPETOAI, qui a remporté une nouvelle victoire.

1er - Olympique PAPETOAI - 2e Team MOZ - 3e Racing Club VAIARE A



Photo de famille des vainqueurs du championnat de Moorea



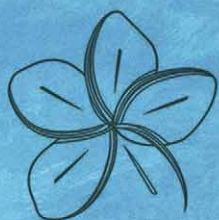
3e - Racing Club VAIARE A



La compétition bat son plein avec le championnat Aimeho Nui, qui oppose les six clubs de Moorea.

En juin prochain, les deux équipes en tête du classement obtiendront leur place pour la Toa Mo'a HUAHINE, un événement organisé par Moehau COLOMBANI en décembre 2025. Les compétiteurs enchaîneront ensuite avec le championnat de Moorea, dont le dénouement est prévu en décembre 2025.

Le champion de cette compétition rejoindra l'Olympique PAPETOAI déjà sélectionné, pour représenter Moorea au prestigieux festival des Îles en 2026.



Tipaniers
moorea

Deux restaurants
à votre disposition tout au long de l'année



Le Midi, Le BEACH restaurant et sa vue imprenable sur le lagon de Haapiti pour un déjeuner décontracté ouvert tous les jours :
de 6h30 à 9h30 pour le petit déjeuner et de 12h00 à 14h15 pour le déjeuner
Bar sur la plage ouvert jusqu'à 19h00



Le Soir, le restaurant JARDIN
vous accueille dans son cadre plus intime
idéal pour les dîners romantiques.
ouvert tous les soirs à partir de 18h30

Venez découvrir sa carte de spécialités "Maison"



Renseignements
& Réservations :

Tél: 40 56 12 67

Mail: contact@tipaniers.pf

site : www.lestipaniers.com



Hotel Les Tipaniers Moorea



Implantation de lampadaires solaires dans 4 servitudes

Dans sa démarche de transition énergétique, la commune de Moorea-Maiao franchit une étape significative en modernisant l'éclairage public avec des luminaires solaires de dernière génération. Ce projet ambitieux, représentant un investissement de plus de neuf millions de francs CFP financé intégralement sur les fonds propres de la commune, vise à réduire drastiquement la consommation d'énergie tout en assurant un éclairage public performant, fiable et respectueux de l'environnement.

L'installation de ces nouveaux luminaires solaires est stratégiquement planifiée sur les axes routiers clés de la commune, notamment ceux ayant bénéficié d'un programme de réfection et de modernisation en 2021. Ce programme comprenait le bétonnage de quatre voies communales, garantissant ainsi une infrastructure routière optimale pour l'installation de ce nouvel éclairage.

- Afareaitu : Beneteau et Atiraa (10 points lumineux)
- Haapiti Centre (10 points lumineux)
- Paopao : Teharuru (13 points lumineux)
- Papetoai : École bioclimatique et route (12 points lumineux)

Les luminaires seront fixés sur les poteaux existants de l'EPIC TE ITO RAU NO MOOREA suivant une convention pour l'utilisation des supports, sauf à Papetoai, où des supports dédiés seront installés à l'intérieur de l'école.

Des bénéfices multiples

- Sécurisation des déplacements nocturnes
- Amélioration du cadre de vie
- Réduction des coûts énergétiques et de maintenance
- Contribution à la transition écologique

Conçu pour offrir un éclairage optimal et écoresponsable, ce projet illustre l'engagement de la commune en faveur d'un territoire durable et d'un service public performant.

L'appel d'offres sera lancé en avril prochain. Fin des travaux estimée avant la fin de l'année 2025

* Sous réserve de modifications du Conseil de l'Ordre des médecins.

Médecins de garde sur MOOREA - 2025 -

Week end et jours fériés *		Mars	Avril	Mai	Juin
D ^{re} APPIETTO Audrey	Tel : 40 56 27 07		05 - 06	10 - 11	28 - 29
D ^{re} BUONAMINI Sabrina	Tel : 40 56 15 55		18	24 - 25	
D ^r JOUVE Jean-Marc	Tel : 40 56 44 63	22 - 23		03 - 04	14 - 15
D ^{re} VIGNERON Charlotte	Tel : 87 00 08 00	29 - 30		08	21 - 22
D ^r BOUCHET Nicolas	Tel : 40 56 47 47		12 - 13	17 - 18	
D ^r GAUDARD Franck	Tel : 40 56 44 63	15 - 16		1 ^{er}	09
D ^{re} DARIER Aurélie	Tel : 40 56 32 32	01 - 02	19 - 20	29	
D ^r GOEURIOT Julien	Tel : 40 56 26 19	08 - 09	26 - 27		07 - 08
D ^{re} GARLING Jessica	Tel : 40 56 30 31	05	21	31	1 ^{er}

Jours fériés : la garde commence à partir de 06h00 jusqu'à 06h00 le lendemain

Week-end : la garde commence le **samedi** à compter de **12h30** jusqu'au **dimanche à 06h00**,
puis du **dimanche matin à 06h00** jusqu'au **lundi matin à 06h00**.

La liste des médecins de garde est consultable sur le site du Conseil de l'Ordre des Médecins

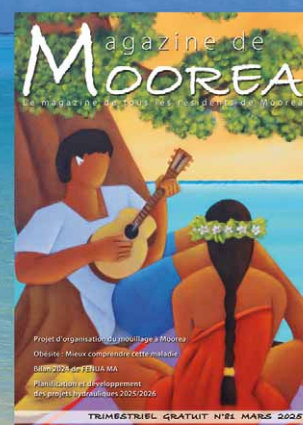
<http://www.ordre-medecins-polynesie.com>

Il est mis à jour le jeudi de chaque semaine ou la veille des jours fériés.

Mairie de Moorea	40 55 04 55
Pompiers	18
Caserne de PaoPao	40 56 20 18
Caserne de Nuuroa	40 56 32 70
Police municipale Afareaitu	40 56 36 36
Police municipale Papataoi	40 56 14 10
Gendarmerie	17
Brigade PaoPao	40 55 25 05
Hôpital Afareaitu Urgences	40 56 24 24
SOS Suicide Site : www.sossuicide.pf	40 44 47 67 87 20 25 23
Polynésienne des Eaux Site : www.polynesiennedeseaux.pf	40 55 07 55 87 79 59 82
EPIC TE ITO No MOOREA MAIAO	40 55 01 55

Découvrez notre site :
<http://www.magazinedemoorea.com>

Retrouvez les archives du
Magazine de Moorea
à partir du N°44 (décembre 2015)



Vini Tag

Nouveau

Branchez, géolocalisez.



Vini Tag la solution simple et efficace pour suivre en temps réel votre véhicule depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Alerte immédiate en cas de tentative de vol et historique de vos trajets.



1 balise
GPS



1 carte
SIM



1 appli

pour 1 990 F/mois
sans engagement



VINI

Voir conditions sur la page www.vini.pf. Balise GPS au prix de 19 990 F TTC ou offerte pour un engagement de 24 mois. L'installation de la balise est exclusivement à la charge du client et s'effectue sous sa seule responsabilité.

Partageons l'innovation



DÉCORATION

QUINCAILLERIE

OUTILLAGES

EXTÉRIEUR



Polymat Moorea : 40 ans de bricolage, de partage et de confiance. Plus de 13 000 produits, 50 grandes marques, et toujours à petits prix !